

PROGRAMME D'ÉTUDES PEINTURE EN BÂTIMENT (DEP 5336)

Secteur de formation: Bâtiment et travaux publics



Équipe de production

Coordination

Manon Chiasson

Responsable de secteur de formation
Secteur de formation Bâtiment et travaux publics
Direction de la formation professionnelle
Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport

Conception et rédaction

Diane Barrette

Groupe Vision Compétence
Services-conseils en éducation

Normand Gratton

Enseignant en peinture en bâtiment
École des métiers de la construction de Montréal
Commission scolaire de Montréal

Mario Labrecque

Enseignant en peinture en bâtiment
École des métiers de la construction de Montréal
Commission scolaire de Montréal

Révision linguistique

Sous la responsabilité de la Direction des communications du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport

Mise en pages et édition

Sous la responsabilité de la Direction de la formation professionnelle du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport

© Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, 2014

ISBN Jİ ĩ ĒĒ ĩ ĒĒ ĩ ĒĒ ĩ ĒĒ (version imprimée)
ISBN Jİ ĩ ĒĒ ĩ ĒĒ ĩ ĒĒ ĩ ĒĒ (PDF)

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2014

Remerciements

La production du présent document a été possible grâce à la participation de nombreux collaborateurs et collaboratrices des milieux de l'éducation et du travail. Le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport remercie les personnes suivantes.

Milieu de l'éducation

Alain Doiron
Enseignant
École des métiers de la construction de Montréal
Commission scolaire de Montréal

Gilles Poulin
Enseignant
Centre de formation professionnelle Jonquière
Commission scolaire De La Jonquière

Richard Racine
Enseignant
École des métiers et occupations de l'industrie de la construction
de Québec
Commission scolaire de la Capitale

Pierrette Renaud
Enseignante
École des métiers de la construction de Montréal
Commission scolaire de Montréal

Lorraine Vadnais
Conseillère pédagogique
École des métiers de la construction de Montréal
Commission scolaire de Montréal

Milieu du travail

Patrick Chagnon
Peintre
Longueuil

Éric Comiati
Peintre
Saint-Léonard

Mario Diamond
Contremaître
Trois-Rivières

Sylvie Dumais
Peintre
Centrale des syndicats démocratiques

Lyne Gagnon
Peintre
Montréal

Marc Gauthier
Peintre
Gatineau

Martine Langlois
Peintre
Laval

Vincent Larue
Peintre
Association provinciale des constructeurs d'habitations
du Québec

Daniel Mandeville
Peintre
Longueuil

Jean-Marc Mariez
Peintre
Conseil provincial du Québec des métiers de la construction
International

Marc Paquet
Contremaître
Jonquière

Daniel Perry
Entrepreneur
Association de la construction du Québec
Saint-Léonard

Paul-André Reinhardt
Entrepreneur
Association provinciale des constructeurs d'habitations
du Québec

Daniel Sénécal
Peintre
CSN Construction

Michel Sévigny
Entrepreneur
Trois-Rivières

Robert Williams Watts
Peintre
Belœil

Table des matières

Présentation du programme d'études professionnelles.....	1
Éléments constitutifs	1
Aspects de mise en œuvre	3
Synthèse du programme d'études	5
Première partie	
Buts du programme d'études	9
Intentions éducatives	10
Énoncés des compétences du programme d'études.....	11
Matrice des compétences	11
Harmonisation	13
Deuxième partie	
Compétences du programme d'études	
Métier et formation	17
Santé et sécurité sur les chantiers de construction	21
Équipement d'élévation.....	25
Produits de préparation et de finition de surfaces	29
Préparation et réparation de surfaces à base de plâtre.....	33
Finition de surfaces à base de plâtre	39
Agencement et reproduction de couleurs	43
Estimation de travaux de peinture en bâtiment	47
Pose de revêtements muraux	51
Pulvérisation de surfaces	57
Préparation et finition de surfaces calcaires et synthétiques.....	61
Préparation et finition de surfaces en bois.....	67
Préparation et finition de surfaces en métal.....	73
Réalisation d'effets décoratifs et de finis spéciaux	79
Organismes de l'industrie de la construction	85
Préparation à l'intégration au marché du travail	89

Présentation du programme d'études professionnelles

Le programme d'études professionnelles présente les compétences nécessaires pour exercer un métier ou une profession au seuil d'entrée sur le marché du travail. De plus, la formation permet à la travailleuse et au travailleur de développer une polyvalence qui lui sera utile dans son cheminement professionnel ou personnel.

Le programme d'études est constitué d'un ensemble cohérent de compétences à développer. Il précise les cibles des apprentissages et les grandes orientations à privilégier pour la formation. Les compétences sont liées à la maîtrise des tâches du métier ou de la profession ou encore à des activités de travail ou de vie professionnelle ou personnelle, le cas échéant. Les apprentissages attendus de l'élève se réalisent dans un contexte de mise en œuvre de la compétence et visent un pouvoir d'agir, de réussir et de progresser.

Conformément à la Loi sur l'instruction publique¹, « les programmes d'études comprennent des objectifs et un contenu obligatoires et peuvent comprendre des objectifs et un contenu indicatifs qui doivent être enrichis ou adaptés selon les besoins des élèves qui reçoivent les services ». Pour la compétence traduite en comportement, les composantes obligatoires englobent l'énoncé de la compétence, les éléments de la compétence, le contexte de réalisation et les critères de performance et, pour la compétence traduite en situation, les rubriques correspondantes.

À titre indicatif, le programme d'études présente une matrice des compétences, des intentions éducatives, les savoirs liés à chaque compétence et les balises relatives aux savoirs. Pour chacune des compétences, une durée est suggérée. Toutes les composantes formulées à titre indicatif dans le programme d'études peuvent être enrichies ou adaptées selon les besoins de l'élève, de l'environnement et du milieu de travail.

Éléments constitutifs

Buts du programme d'études

Les buts du programme d'études présentent le résultat recherché au terme de la formation et une description générale du métier; ils reprennent les quatre buts généraux de la formation professionnelle.

Intentions éducatives

Les intentions éducatives sont des visées pédagogiques qui présentent des orientations à favoriser dans la formation de l'élève en matière de grandes habiletés intellectuelles ou motrices, d'habitudes de travail ou d'attitudes. Elles touchent généralement des aspects significatifs du développement personnel et professionnel qui n'ont pas fait l'objet de formulations explicites en ce qui concerne les buts du programme d'études ou les compétences. Elles visent à orienter l'action pédagogique attendue pour mettre en contexte les apprentissages des élèves, avec les dimensions sous-jacentes à l'exercice d'un métier ou d'une profession. Les intentions éducatives peuvent guider les établissements dans la mise en œuvre du programme d'études.

Compétence

La compétence est le pouvoir d'agir, de réussir et de progresser qui permet de réaliser adéquatement des tâches, des activités de vie professionnelle ou personnelle, et qui se fonde sur un ensemble organisé de savoirs : connaissances et habiletés de divers domaines, stratégies, perceptions, attitudes, etc.

La compétence en formation professionnelle est traduite en comportement ou en situation. Elle présente des repères et des exigences précises en termes pratiques pour l'apprentissage.

¹ Loi sur l'instruction publique (L.R.Q., c. 1-33.3, article 461)

1 Compétence traduite en comportement

La compétence traduite en comportement décrit les actions et les résultats attendus de l'élève. Elle comprend :

- *L'énoncé de la compétence*, qui résulte de l'analyse de la situation de travail, des orientations et des buts généraux de la formation professionnelle ainsi que d'autres déterminants.
- *Les éléments de la compétence*, qui décrivent les aspects essentiels à la compréhension de la compétence, sous forme de comportements particuliers. On y évoque les grandes étapes d'exécution d'une tâche ou les principales composantes de la compétence.
- *Le contexte de réalisation*, qui correspond à la situation lors de la mise en œuvre de la compétence, au seuil d'entrée sur le marché du travail. Le contexte vise à reproduire une situation réelle de travail et ne décrit pas une situation d'apprentissage ou d'évaluation.
- *Les critères de performance*, qui définissent des exigences à respecter et accompagnent soit les éléments de la compétence, soit l'ensemble de la compétence. Pour chacun des éléments, les critères de performance permettent de porter un jugement sur l'acquisition de la compétence. Pour l'ensemble de la compétence, ils décrivent des exigences liées à l'accomplissement d'une tâche ou d'une activité et donnent des indications sur la performance recherchée ou sur la qualité globale du produit ou du service attendu.

2 Compétence traduite en situation

La compétence traduite en situation décrit la situation éducative dans laquelle se trouve l'élève pour effectuer ses apprentissages. Les actions et les résultats varient selon les personnes. Elle comprend :

- *L'énoncé de la compétence*, qui résulte de l'analyse de profession, des orientations et des buts généraux de la formation professionnelle ainsi que d'autres déterminants.
- *Les éléments de la compétence*, qui mettent en évidence les éléments essentiels de la compétence et permettent une meilleure compréhension de celle-ci quant à l'intention poursuivie. Les éléments de la compétence sont au cœur de la mise en œuvre de cette situation éducative.
- *Le plan de mise en situation*, qui décrit, dans ses grandes lignes, la situation éducative dans laquelle on place l'élève pour lui permettre d'acquérir la compétence visée. Le plan de mise en situation comporte habituellement les moments-clés d'apprentissage traduits en trois étapes reliées à l'information, la réalisation et la synthèse.
- *Les conditions d'encadrement*, qui définissent les balises à respecter par l'enseignante ou par l'enseignant et les moyens à mettre en place, de façon à rendre possibles les apprentissages et à avoir les mêmes conditions partout. Elles peuvent comprendre des principes d'action ou des modalités particulières.
- *Les critères de participation*, qui décrivent les exigences de participation que l'élève doit respecter pendant l'apprentissage. Ils portent sur la façon d'agir et non sur des résultats à obtenir en fonction de la compétence visée. Des critères de participation sont généralement présentés pour chacune des phases de la situation éducative.

Savoirs liés

Les *savoirs liés à la compétence* et les *balises* sont fournis à titre indicatif. Les savoirs liés définissent les apprentissages les plus significatifs que l'élève est appelé à faire pour mettre en œuvre et assurer l'évolution de la compétence. Les savoirs liés sont en relation avec le marché du travail et sont accompagnés de balises qui renseignent sur leur champ d'application, leur niveau de complexité ou leur contenu de formation. Les savoirs liés comprennent généralement des apprentissages en relation avec les connaissances, les habiletés, les attitudes, etc.

Durée

La durée totale du programme d'études est prescrite. Elle est associée au temps d'enseignement qui inclut l'évaluation des apprentissages, l'enrichissement ou l'enseignement correctif, selon les besoins de l'élève. La durée associée à la compétence indique le temps nécessaire qu'il faut pour la développer.

Le temps d'enseignement est assorti au temps de formation, temps moyen évalué au moment de l'élaboration du programme d'études pour l'acquisition de la compétence et pour l'évaluation des apprentissages. La durée est importante pour l'organisation de la formation.

Unités

L'unité est un étalon qui sert à exprimer la valeur de chacune des compétences. L'unité correspond à quinze heures de formation.

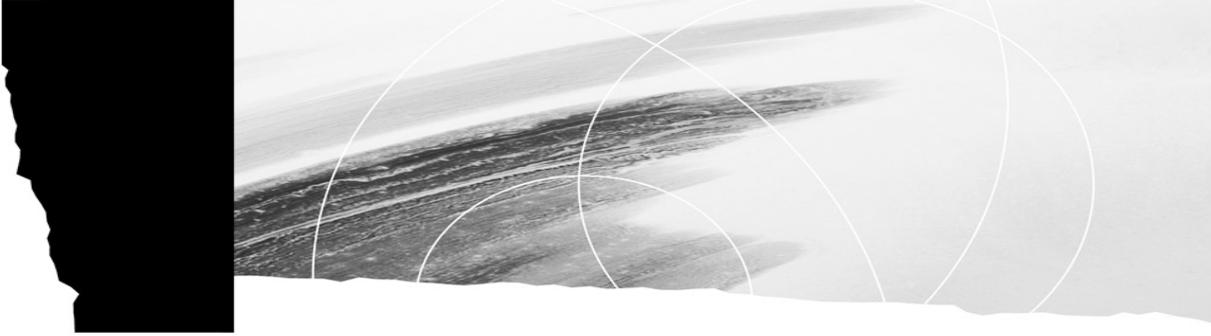
Aspects de mise en œuvre

Approche programme

L'approche programme s'appuie sur une vision d'ensemble du programme d'études et de ses différentes composantes (buts, intentions éducatives, compétences, etc.). Elle nécessite la concertation entre tous les acteurs concernés que ce soit au moment de concevoir le programme d'études, au moment de planifier et réaliser sa mise en œuvre, ou encore à celui d'évaluer ses retombées. Elle consiste à faire en sorte que l'ensemble des interventions et des activités proposées visent les mêmes finalités, souscrivent aux mêmes orientations. Pour l'élève, l'approche programme rend la formation plus signifiante car les apprentissages se présentent en un tout davantage cohérent.

Approche par compétences

L'approche par compétences, pour l'enseignement en formation professionnelle, se traduit par une philosophie d'intervention visant à amener l'élève à mobiliser des ressources individuelles, à agir, réussir et progresser dans différents contextes, selon des performances définies, et avec tous les savoirs nécessaires. L'approche par compétences se réalise à travers des situations reflétant la vie professionnelle et personnelle.



5336

Peinture en bâtiment

Année d'approbation : 2013

Type de sanction :	Diplôme d'études professionnelles
Nombre d'unités :	60
Nombre de compétences :	16
Durée totale :	900 heures

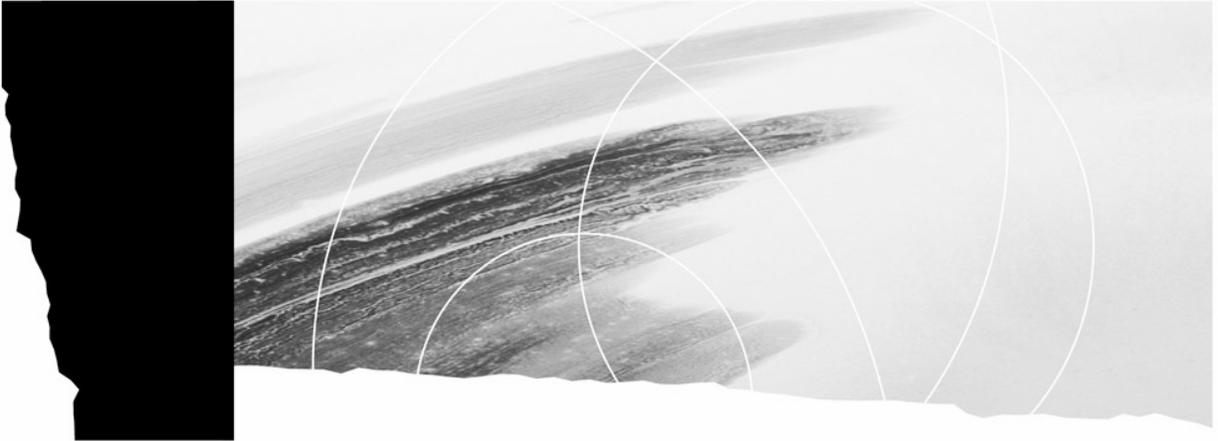
Pour être admis au programme d'études *Peinture en bâtiment*, il faut satisfaire à l'une des conditions suivantes :

- La personne est titulaire du diplôme d'études secondaires ou de son équivalent reconnu.
OU
- La personne est âgée d'au moins 16 ans au 30 septembre de l'année scolaire au cours de laquelle elle commence sa formation et a obtenu les unités de 3^e secondaire en langue d'enseignement, en langue seconde et en mathématique dans des programmes d'études établis par la ministre, ou des apprentissages reconnus équivalents.
OU
- La personne est âgée d'au moins 18 ans au moment de l'entrée en formation et possède les préalables fonctionnels, soit la réussite du test de développement général ainsi que le cours de langue d'enseignement FRA-2102-2, ou des apprentissages reconnus équivalents.

Note : Pour les programmes d'études de cette catégorie, une personne peut poursuivre sa formation générale en concomitance avec sa formation professionnelle à condition d'avoir au moins obtenu les unités de 3^e secondaire en langue d'enseignement, en langue seconde et en mathématique dans des programmes d'études établis par la ministre ou encore d'avoir réussi le test de développement général (TDG).

La durée du programme d'études est de 900 heures; de ce nombre, 600 heures sont consacrées à l'acquisition de compétences liées directement à la maîtrise des tâches du métier et 300 heures, à l'acquisition de compétences générales liées à des activités de travail ou de vie professionnelle. Le programme d'études est divisé en 16 compétences dont la durée varie de 15 heures à 90 heures. Cette durée comprend le temps consacré à l'enseignement, à l'évaluation des apprentissages, à l'enrichissement et à l'enseignement correctif.

Rappel de la compétence	Code	Numéro	Durée	Unités
Métier et formation	441401	1	15	1
Santé et sécurité sur les chantiers de construction	254992	2	30	2
Équipement d'élévation	441412	3	30	2
Produits de préparation et de finition de surfaces	441422	4	30	2
Préparation et réparation de surfaces à base de plâtre	441434	5	60	4
Finition de surfaces à base de plâtre	441446	6	90	6
Agencement et reproduction de couleurs	441452	7	30	2
Estimation de travaux de peinture en bâtiment	441465	8	75	5
Pose de revêtements muraux	441476	9	90	6
Pulvérisation de surfaces	441484	10	60	4
Préparation et finition de surfaces calcaires et synthétiques	441496	11	90	6
Préparation et finition de surfaces en bois	441506	12	90	6
Préparation et finition de surfaces en métal	441516	13	90	6
Réalisation d'effets décoratifs et de finis spéciaux	441526	14	90	6
Organismes de l'industrie de la construction	254991	15	15	1
Préparation à l'intégration au marché du travail	441531	16	15	1



Première partie

Buts du programme d'études

Intentions éducatives

Énoncés des compétences

Matrice des compétences

Harmonisation

Buts du programme d'études

Le programme d'études professionnelles *Peinture en bâtiment* prépare à l'exercice du métier de peintre.

Les peintres appliquent des finitions pour la protection et la décoration des surfaces dans des établissements résidentiels, commerciaux et institutionnels, industriels de même que des ouvrages de génie civil et de voirie. Ils font la préparation de différentes surfaces (en bois, en maçonnerie, en plaques de plâtre, en plâtre, en béton, en matériaux synthétiques et en métal) avant d'appliquer des matériaux comme de la peinture, des revêtements à haute performance, des matériaux imperméables, des matériaux ignifuges, du vernis, de la laque, des revêtements muraux et des finis spéciaux.

Les travaux préparatoires et de finition qu'ils effectuent sont définis en fonction de la nature du sujet, de la qualité de sa surface et de la finition recherchée.

Les peintres sont embauchés par des compagnies de construction, des entrepreneurs en peinture et des entrepreneurs en entretien d'immeubles ou ils sont travailleurs autonomes. Ils travaillent à des projets comme des immeubles résidentiels de grande hauteur (tours d'habitation), l'intérieur et l'extérieur de maisons, des travaux de revêtement mural, des installations et réservoirs industriels, des ponts, des aéroports, des établissements, des travaux sur des bateaux et des plates-formes de forage ainsi qu'à d'autres projets commerciaux ou industriels. Certains peintres peuvent exercer leur profession pendant plusieurs années sur un même site, alors que d'autres peuvent travailler pour des entrepreneurs qui font rarement affaire plus d'une fois avec la même cliente ou le même client.

Plus spécifiquement, dans le secteur de la construction, selon le Règlement sur la formation professionnelle de la main-d'œuvre de l'industrie de la construction (annexe A, article 13), « le terme "peintre" désigne toute personne qui exécute :

- a) les travaux de préparation et de conditionnement des surfaces à l'intérieur et à l'extérieur de toute construction et leur revêtement d'une ou plusieurs couches de composés filmogènes en vue d'en assurer la protection et l'embellissement. Le terme "composé filmogène" désigne toute substance liquide ou gommeuse, naturelle ou synthétique, transparente, semi-transparente, opaque ou colorée, qui a pour propriété de former un film protecteur continu sur les surfaces;
- b) les travaux de revêtement de surface murale au moyen de papier-tecture ou de tout autre matériau similaire, naturel ou synthétique, préencollé ou collé;
- c) les autres travaux comportant la pose de renforts, de coins de fer et d'accessoires, ainsi que le remplissage des joints de planches murales.

L'exécution des travaux décrits au premier alinéa comprend la manutention reliée à l'exercice du métier pour fins d'installation immédiate et définitive ».

Conformément aux buts généraux de la formation professionnelle, le programme d'études *Peinture en bâtiment* vise à :

- Rendre la personne efficace dans l'exercice d'un métier, soit :
 - lui permettre, dès l'entrée sur le marché du travail, de jouer les rôles, d'exercer les fonctions et d'exécuter les tâches et les activités qui sont associées à un métier;
 - lui permettre d'évoluer adéquatement dans un milieu de travail (ce qui implique des connaissances et des habiletés techniques et technologiques en matière de communication, de résolution de problèmes, de prise de décisions, d'éthique, de santé et de sécurité, etc.).
- Favoriser l'intégration de la personne à la vie professionnelle, soit :
 - lui faire connaître le marché du travail en général ainsi que le contexte particulier du métier choisi;
 - lui faire connaître ses droits et responsabilités comme travailleuse ou travailleur.

- Favoriser l'évolution de la personne et l'approfondissement de savoirs professionnels, soit :
 - lui permettre de développer son autonomie, sa capacité d'apprendre ainsi que d'acquérir des méthodes de travail;
 - lui permettre de comprendre les principes sous-jacents aux techniques et aux technologies utilisées;
 - lui permettre de développer sa faculté d'expression, sa créativité, son sens de l'initiative et son esprit d'entreprise;
 - lui permettre d'adopter des attitudes essentielles à son succès professionnel, de développer son sens des responsabilités et de viser l'excellence.
- Assurer la mobilité professionnelle de la personne, soit :
 - lui permettre d'adopter une attitude positive à l'égard des changements;
 - lui permettre de se donner des moyens pour gérer sa carrière, notamment par la sensibilisation à l'entrepreneuriat.

Intentions éducatives

Le programme d'études professionnelles *Peinture en bâtiment* vise à développer les attitudes et comportements suivants, jugés indispensables à l'exercice du métier par les milieux de l'éducation et du travail :

- Développer la dextérité et acquérir des méthodes de travail efficaces;
- Développer la conscience du rendement attendu par rapport au temps alloué;
- Développer la conscience des impacts esthétiques et des conséquences relatives à un travail mal effectué;
- Développer l'autonomie et le souci de progresser.

Énoncés des compétences du programme d'études

Liste des compétences

- Se situer au regard du métier et de la démarche de formation.
- Prévenir les atteintes à la santé, à la sécurité et à l'intégrité physique sur les chantiers de construction.
- Utiliser l'équipement d'élévation.
- Associer des produits relatifs aux travaux de préparation et de finition de surfaces.
- Préparer et réparer des surfaces à base de plâtre.
- Finir des surfaces à base de plâtre.
- Agencer et reproduire des couleurs.
- Estimer les travaux à effectuer en peinture en bâtiment.
- Poser des revêtements muraux.
- Pulvériser des surfaces.
- Préparer et finir des surfaces calcaires et synthétiques.
- Préparer et finir des surfaces en bois.
- Préparer et finir des surfaces en métal.
- Réaliser des effets décoratifs et des finis spéciaux.
- Se situer au regard des organismes de l'industrie de la construction.
- Se préparer à intégrer le marché du travail.

Matrice des compétences

La matrice des compétences met en évidence les relations entre les compétences générales, qui correspondent à des activités de travail ou de vie professionnelle, et les compétences particulières, qui sont propres au métier.

Le tableau étant à double entrée, la matrice permet de voir les liens qui unissent les éléments placés à l'horizontale et ceux placés à la verticale. Le symbole (○) marque un rapport entre une compétence générale et une compétence particulière. Lorsque les symboles sont noircis, cela indique en outre que l'on tient compte de ces liens pour l'acquisition de compétences particulières. La logique qui a présidé à la conception de la matrice influe sur la séquence d'enseignement des compétences. De façon générale, on prend en considération une certaine progression relativement à la complexité des apprentissages et au développement de l'autonomie de l'élève. De ce fait, l'axe vertical présente les compétences particulières dans l'ordre où elles devraient être acquises et sert de point de départ à l'agencement de l'ensemble des compétences.

MATRICE DES COMPÉTENCES

COMPÉTENCES PARTICULIÈRES	Numéro de la compétence	Type d'objectif	Durée (h)	COMPÉTENCES GÉNÉRALES									
				Se situer au regard du métier et de la démarche de formation	Prévenir les atteintes à la santé, à la sécurité et à l'intégrité physique sur les chantiers de construction	Utiliser l'équipement d'élévation	Associer des produits relatifs aux travaux de préparation et de finition de surfaces	Agencer et reproduire des couleurs	Estimer les travaux à effectuer en peinture en bâtiment	Pulvériser des surfaces	Se situer au regard des organismes de l'industrie de la construction	Se préparer à intégrer le marché du travail	
Numéro de la compétence				1	2	3	4	7	8	10	15	16	
Type d'objectif				S	S	C	C	C	C	C	S	S	
Durée (h)				15	30	30	30	30	75	60	15	15	
Préparer et réparer des surfaces à base de plâtre	5	C	60	○	●	●	●	○	○	○	○	○	
Finir des surfaces à base de plâtre	6	C	90	○	●	●	●	○	○	○	○	○	
Poser des revêtements muraux	9	C	90	○	●	●	●	●	●	○	○	○	
Préparer et finir des surfaces calcaires et synthétiques	11	C	90	○	●	●	●	●	●	●	○	○	
Préparer et finir des surfaces en bois	12	C	90	○	●	●	●	●	●	●	○	○	
Préparer et finir des surfaces en métal	13	C	90	○	●	●	●	●	●	●	○	○	
Réaliser des effets décoratifs et des finis spéciaux	14	C	90	○	●	●	●	●	●	●	○	○	

Harmonisation

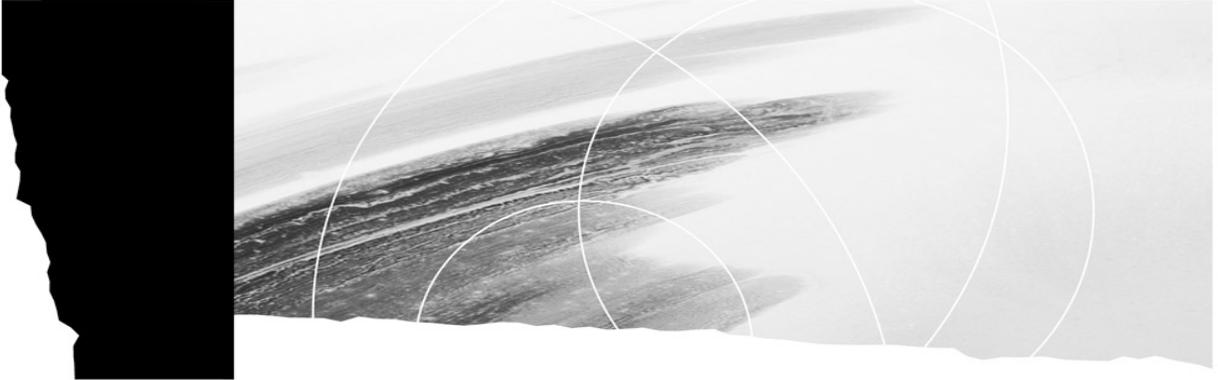
L'harmonisation des programmes d'études professionnelles et techniques est une orientation ministérielle. Elle consiste à établir des similitudes et une continuité entre les programmes d'études du secondaire et ceux du collégial, que ce soit dans un même secteur de formation ou dans des secteurs de formation différents, en vue d'éviter la duplication des offres de formation, de reconnaître les compétences acquises et de faciliter les parcours de formation.

L'harmonisation contribue à établir une offre cohérente de formation, en particulier à faire en sorte que les fonctions de travail auxquelles préparent les programmes d'études soient bien identifiées et distinguées. S'il arrive que l'exercice de ces fonctions nécessite l'acquisition de compétences communes, les travaux d'harmonisation permettent de les repérer. Toutefois, même en l'absence de compétences communes, les programmes d'études n'en sont pas moins harmonisés.

L'harmonisation est dite interordres lorsqu'elle porte sur des programmes d'études d'ordres d'enseignement différents; elle est intra-ordre lorsqu'elle porte sur des programmes d'études d'un même ordre d'enseignement; enfin, elle est intersectorielle lorsqu'elle porte sur des programmes d'études de secteurs de formation différents.

Les travaux menés dans une perspective d'harmonisation des programmes d'études permettent, notamment, et le cas échéant, la mise au jour de leur communauté de compétences. Les compétences partagées par deux programmes d'études ou plus et dont l'acquisition de l'une permet la reconnaissance de l'autre sont dites communes. Des compétences communes ayant le même énoncé et dont toutes les composantes sont le calque l'une de l'autre sont dites identiques; lorsque des compétences communes ne sont pas identiques, mais présentent un niveau de similitude tel qu'elles sont de valeur égale, elles sont dites équivalentes.

Les travaux d'harmonisation réalisés pour le programme d'études *Peinture en bâtiment* n'ont pas permis d'identifier, pour le moment, des compétences communes avec d'autres programmes d'études.



Deuxième partie

Compétences du programme d'études

Compétence 1 Durée 15 h Unités 1

Compétence traduite en situation

Énoncé de la compétence

Se situer au regard du métier et de la démarche de formation.

Éléments de la compétence

- Connaître la réalité du travail dans le domaine de la peinture en bâtiment.
- Reconnaître les comportements et les attitudes requis inhérents à l'exercice du métier.
- Comprendre le projet de formation.
- Confirmer son orientation professionnelle.

Plan de mise en situation

Phase d'information

- S'informer sur la situation actuelle et les perspectives du marché du travail dans le domaine de la peinture en bâtiment, entre autres, les possibilités entrepreneuriales.
- Connaître les spécificités des différents secteurs d'activités où l'on retrouve les peintres : secteurs de la construction et hors construction et les sous-secteurs résidentiel, commercial et institutionnel, industriel, génie civil et voirie.
- S'informer sur la nature et les exigences de l'emploi de même que ses avantages et ses inconvénients.
- Connaître la réglementation générale qui encadre le métier.
- S'informer sur les principales tendances du secteur d'activités.
- S'informer sur les attitudes, les habiletés et les comportements associés à un service à la clientèle de qualité.
- S'informer sur les attitudes et les comportements requis pour ce qui concerne le travail d'équipe, son employeur, la concurrence et les autres corps de métiers.
- S'informer sur le programme d'études et la démarche de formation.

Phase de réalisation

- Discuter de sa perception du métier :
 - les avantages et les inconvénients;
 - les exigences des employeurs;
 - les exigences relatives au service à la clientèle.
- Discuter des moyens de tenir à jour ses connaissances.
- Échanger sur l'information obtenue au cours d'une visite d'entreprise ou auprès de spécialistes du métier.
- Faire part de ses premières réactions concernant le programme d'études et la démarche de formation.

Phase de synthèse

- Évaluer son choix professionnel en comparant les exigences du métier avec ses propres aptitudes et champs d'intérêt, ses forces et ses limites.
- Présenter le résultat de son évaluation.

Conditions d'encadrement

- Créer un climat favorable au respect mutuel.
- Valoriser les apports de chaque personne lors des échanges en groupe.
- Encourager les élèves à entreprendre les activités proposées.
- Fournir aux élèves les moyens d'évaluer leur orientation professionnelle avec honnêteté et objectivité.
- Organiser des activités représentatives de la réalité du travail : invitation de conférenciers, visites chez des détaillants, des fabricants, etc.
- Assurer la disponibilité d'une documentation pertinente.

Critères de participation

Phase d'information

- Recueille des données relatives aux sujets traités.

Phase de réalisation

- Exprime sa perception du métier et du programme d'études au cours d'une rencontre de groupe.
- Participe au déroulement des diverses activités proposées.

Phase de synthèse

- Produit un rapport dans lequel sont présentés ses goûts et ses champs d'intérêt de même que ses forces et ses limites par rapport au métier.

Suggestions de savoirs liés à la compétence

L'énumération ci-dessous reprend le plan de mise en situation, les savoirs liés aux phases et les balises associées aux savoirs.

Phase d'information

- | | |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> • Identifier les principales sources d'information. • Déterminer une façon de noter et de présenter les données. • Manifester le désir de s'informer. • Déterminer les aspects à considérer pour explorer le métier. • Se soucier de la responsabilité associée à l'exercice du métier. | <p>Rapport d'analyse du métier et autres documents pertinents. Termes et expressions du métier. Tâches et conditions d'exercice du métier, milieux de travail, avantages et inconvénients du métier, droits et responsabilités des travailleuses et des travailleurs, etc.</p> |
| <ul style="list-style-type: none"> • Identifier les principaux règlements et organismes qui régissent l'exercice du métier. | <p>Code national du bâtiment, Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST), Commission de la construction du Québec (CCQ), Commission des normes du travail (CNT), Emploi-Québec, etc.</p> |

- Identifier les comportements et attitudes requis au regard du service à la clientèle. Propreté corporelle et apparence soignée; respect du code vestimentaire; propreté de l'équipement, du matériel et du véhicule de service; ponctualité; politesse et courtoisie; respect de l'environnement et de l'intimité des clients; absence de drogues et d'alcool durant le service, etc.
- Identifier les comportements et attitudes requis au regard de son employeur, de la concurrence et des autres corps de métiers. Communication, entraide, respect de la hiérarchie, résolution de conflits, etc.

Phase de réalisation

- Expliquer les principales règles permettant de discuter convenablement en groupe. Caractéristiques favorables à la communication : écoute active, confiance en soi, ouverture aux autres, capacité d'adaptation, courtoisie, niveaux de langage, règles d'étiquette, etc.
- Avoir le souci de partager sa perception du métier.
- Respecter les opinions des autres.
- Prendre conscience des exigences nécessaires à la réussite des apprentissages.

Phase de synthèse

- Prendre conscience de l'importance d'exercer un métier qui répond à ses attentes et à ses aspirations. Incidence sur son choix de carrière.
- Reconnaître ses habiletés et ses aptitudes. Habiletés techniques et personnelles en matière de communication, capacité à s'adapter, à exercer son jugement, à résoudre des problèmes, etc.

Compétence traduite en situation

Énoncé de la compétence

Prévenir les atteintes à la santé, à la sécurité et à l'intégrité physique sur les chantiers de construction.

Éléments de la compétence

- Développer une attitude responsable à l'égard de la santé et de la sécurité.
- Être consciente ou conscient de l'importance de respecter les normes et les règlements en matière de santé et de sécurité au travail.
- Reconnaître une situation dangereuse ou un comportement à risque et les mesures préventives applicables.

Plan de mise en situation

Phase d'information

- S'informer des risques inhérents aux chantiers de construction.
- S'informer des normes et des règlements relatifs à la santé et à la sécurité sur les chantiers de construction.
- Se renseigner sur les mesures à prendre en cas d'urgence.
- Réfléchir à l'importance d'acquérir une compétence en matière de santé et de sécurité au travail.

Phase de réalisation

- Expérimenter des situations dans lesquelles il est nécessaire de prévenir les risques et d'éliminer les dangers au regard de l'environnement, des installations, de l'équipement et de la machinerie, du matériel et des outils, des sources d'énergie, etc.
- Participer à des activités permettant de reconnaître les risques liés au transport de charges ainsi qu'aux postures de travail contraignantes.
- Participer à des activités permettant de reconnaître les symboles et les signaux concernant la prévention des risques (produits dangereux, travaux routiers, transport de matières dangereuses, etc.).
- Comparer les comportements à risque observés sur un chantier de construction et dégager les principes fondamentaux d'un comportement sécuritaire.

Phase de synthèse

- Présenter un bilan contenant :
 - un résumé des connaissances et habiletés nouvellement acquises;
 - une évaluation de sa propre attitude à l'égard de la santé et de la sécurité au travail;
 - les objectifs et les moyens à prendre pour s'améliorer.

Conditions d'encadrement

- Fournir les sources d'information nécessaires.
- Inviter, le cas échéant, des personnes-ressources spécialisées dans certains aspects de la santé et de la sécurité au travail.
- Exploiter le matériel audiovisuel de façon optimale.
- Recourir à plusieurs mises en situation représentatives de la réalité des chantiers de construction.
- Prévenir les gestes dangereux que pourraient faire les élèves au moment des simulations.
- Favoriser la participation de tous les élèves aux discussions.
- Guider la démarche d'évaluation des élèves en leur fournissant des outils (par exemple, un questionnaire) pour faciliter l'analyse de leur expérience et la détermination de leurs objectifs.

Critères de participation

Phase d'information

- Consulte les sources d'information mises à sa disposition.
- Décrit des avantages du respect des normes et des règlements en matière de santé et de sécurité.

Phase de réalisation

- Participe avec sérieux aux activités proposées.
- Énonce des principes d'un comportement sécuritaire.
- Dresse une liste de comportements à risque liés aux chantiers de construction ainsi que de mesures préventives applicables.

Phase de synthèse

- Présente un bilan contenant :
 - un résumé des connaissances et habiletés nouvellement acquises;
 - une évaluation de sa propre attitude à l'égard de la santé et de la sécurité au travail;
 - les objectifs et les moyens à prendre pour préserver sa santé, sa sécurité et son intégrité physique, ainsi que celles des autres, sur un chantier de construction.

Suggestions de savoirs liés à la compétence

L'énumération ci-dessous reprend le plan de mise en situation, les savoirs liés aux phases et les balises associées aux savoirs.

Phase d'information

- Être réceptive ou réceptif à l'information relative à la santé et à la sécurité sur les chantiers de construction.
- Reconnaître les atteintes à la santé, à la sécurité et à l'intégrité physique les plus fréquentes sur les chantiers de construction.

Maladies et lésions professionnelles, accidents, tout type de harcèlement, etc.

- Reconnaître les sources d'information relatives à la santé et à la sécurité sur les chantiers de construction et y repérer des renseignements.

Réglementation portant sur la santé et la sécurité au travail, entre autres, les renseignements relatifs aux rôles et aux responsabilités en matière de santé et de sécurité sur les chantiers de construction.

- Cerner les avantages du respect des normes et des règles en matière de santé et de sécurité.

Prévention des maladies et des accidents.

Phase de réalisation

- Associer des risques liés aux chantiers de construction et à l'exécution du métier aux mesures préventives applicables.

Risques inhérents au chantier lui-même et à l'exercice du métier. Mesures de prévention à appliquer en fonction des risques. Systèmes d'identification des matières dangereuses.

Compétence 3 Durée 30 h Unités 2

Compétence traduite en comportement**Énoncé de la compétence**

Utiliser l'équipement d'élévation.

Contexte de réalisation

- Pour des travaux de peinture en bâtiment requérant l'utilisation de divers équipements d'élévation.
- À l'aide :
 - du Code de sécurité pour les travaux de construction;
 - des moyens de protection individuels et collectifs requis;
 - d'échelles, d'escabeaux, d'échafaudages, de nacelles et de plates-formes élévatrices;
 - d'outillage manuel et mécanisé;
 - de manuels des fabricants.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1 Inspecter des échafaudages et des échelles.

- Application des normes de la CSST relativement aux échafaudages et aux échelles.
- Détection des défauts susceptibles de compromettre la solidité et l'utilisation sécuritaire des échafaudages et des échelles.
- Application de mesures correctives, le cas échéant.

2 Manipuler et monter des échafaudages et des échelles.

- Manipulation conforme aux règles de transport et de manutention.
- Solidité du montage, de l'ancrage et des fixations, le cas échéant.
- Installation correcte des mesures de protection antichute (plinthes, garde-corps, etc.).
- Mise en place d'une signalisation et d'un balisage appropriés, le cas échéant.
- Déplacement sécuritaire des échafaudages et des échelles en tenant compte des techniques appropriées et de restrictions telles que la hauteur, les endroits empêchant la circulation ou les limites de charge.

3 Se déplacer sur des échafaudages et des échelles.

- Déplacement conforme aux normes et sécuritaire.
- Port du harnais et de l'équipement de sécurité.
- Prise en compte des restrictions relatives au déplacement.

- 4 Utiliser une nacelle et une plate-forme élévatrice.
- Utilisation conforme aux normes et sécuritaire.
 - Prise en compte des dangers spécifiques de l'utilisation de ce type d'équipement.
- 5 Ranger des échafaudages et des échelles.
- Protection et nettoyage appropriés de l'équipement en fonction du matériau qui le compose.
 - Entretien de base des échafaudages et des échelles.
 - Rangement conforme aux recommandations des fabricants et sécuritaire.

Et pour l'ensemble de la compétence :

- Respect des règles de santé et de sécurité au travail.
- Application des normes relatives à l'équipement requis en fonction des travaux à effectuer.
- Adoption de postures ergonomiques.
- Respect des directives des fabricants.
- Utilisation appropriée des termes du métier.

Suggestions de savoirs liés à la compétence

L'énumération ci-dessous reprend les éléments de la compétence, les savoirs liés à ces éléments et les balises associées aux savoirs.

1 Inspecter des échafaudages et des échelles.

- Distinguer divers types d'échafaudages, d'échelles et d'escabeaux.
- Reconnaître les principaux problèmes relatifs à l'utilisation d'échafaudages et d'échelles.

Échafaudages sur cadres métalliques, sur tréteaux, roulants, etc., et usages de ces échafaudages. Catégories, composantes et usages des échelles. Échelles simples, doubles, coulissantes ou transformables spéciales et usages de ces échelles. Catégories, composantes et usages des escabeaux. Limites par rapport aux modifications possibles de l'équipement (directives des fabricants). Composition de l'équipement (bois, métal, matière synthétique). Propriétés de l'équipement (capacité portante, résistance au feu, à la rouille, à l'usure et à la pourriture, isolation électrique, etc.).

Usages fautifs en fonction des travaux à effectuer (manque de solidité, instabilité, mauvaise hauteur, surcharge, etc.). Mauvais état de l'équipement (rouille, pourriture, distorsion, mauvaises fixations, etc.).

2 Manipuler et monter des échafaudages et des échelles.

- Appliquer les techniques de manipulation et de transport des échafaudages et des échelles. Règles du Code de la sécurité routière en matière de transport d'échelles. Techniques ergonomiques de manipulation et de transport par une ou deux personnes.
- Reconnaître l'équipement antichute. Harnais de sécurité, cordon d'assujettissement, morillon, câble de vie, coulisseau, garde-corps, etc. Méthodes d'ancrage et d'attache.
- Reconnaître les moyens de signalisation et de balisage. Dispositifs de sécurité temporaires (rubans, cônes, placards, avertisseurs, etc.).
- Reconnaître les restrictions relatives aux distances minimales des installations électriques et des bâtiments. Code de sécurité pour les travaux de construction.
- Reconnaître les difficultés relatives à l'installation d'échafaudages ou d'échelles. Inégalités de terrain, capacités portantes des sols, moyens d'étaieement et de mise à niveau (calage, ancrage, etc.).

3 Se déplacer sur des échafaudages et des échelles.

- Reconnaître les trois points d'appui de l'équipement d'accès.
- S'assurer d'avoir un accès libre et une surface adéquate pour le déplacement. Déplacement sécuritaire du système antichute. Organisation sécuritaire du matériel et de l'équipement (crochet d'échelle, etc.).
- Reconnaître divers moyens de contrer les effets du travail en hauteur. Techniques de respiration, sécurité psychologique par rapport au stress éprouvé, etc.

4 Utiliser une nacelle et une plate-forme élévatrice.

- Reconnaître le fonctionnement des commandes. Ajustement du régime du moteur, orientation et sens des commandes, fonctions des différents types de commandes.

5 Ranger des échafaudages et des échelles.

- Reconnaître les limites et les restrictions relatives aux travaux d'entretien des échafaudages et des échelles. Limites des techniques d'entretien de base (nettoyage, remplacement de cordages).

Compétence 4 Durée 30 h Unités 2

Compétence traduite en comportement

Énoncé de la compétence

Associer des produits relatifs aux travaux de préparation et de finition de surfaces.

Contexte de réalisation

- Pour la peinture de bâtiments dans les secteurs résidentiel, commercial et industriel, institutionnel, le génie civil et la voirie.
- À partir :
 - de produits de revêtement de surfaces courants;
 - de produits de revêtement de surfaces à haut rendement;
 - de revêtements architecturaux;
 - de produits de préparation de surfaces;
 - de produits d'entretien, de nettoyage et de dilution;
 - d'outillage manuel et pneumatique.
- À l'aide :
 - des moyens de protection requis;
 - des fiches techniques des produits;
 - des fiches signalétiques des produits;
 - de manuels des fabricants.

Éléments de la compétence

1 Caractériser divers types de produits de préparation de surfaces.

Critères de performance

- Distinction précise des types d'enduits, de produits de calfeutrage, d'adhésifs, d'apprêts, etc.
- Justesse de la mise en relation des produits de préparation de surfaces et de leurs usages courants.
- Association du type de solvant requis en fonction de sa compatibilité avec le produit de préparation de surfaces utilisé.
- Reconnaissance des modes d'utilisation et d'entreposage des produits de préparation de surfaces.
- Reconnaissance des caractéristiques d'un produit périmé ou altéré.

- 2 Caractériser les principaux types de peintures, de revêtements architecturaux et de solvants utilisés en peinture en bâtiment.
- Distinction précise des types de peintures et des revêtements architecturaux en fonction de leurs composants respectifs.
 - Association des produits de revêtement en fonction de leurs usages courants.
 - Association des types de finis aux particularités des surfaces à recouvrir.
 - Association du type de solvant requis en fonction de sa compatibilité avec le produit de revêtement utilisé.
 - Reconnaissance des modes d'utilisation et d'entreposage des types de peintures, de revêtements architecturaux et de solvants.
 - Reconnaissance des caractéristiques d'un produit périmé ou altéré.
- 3 Distinguer divers types de produits aux fins de nettoyage, d'entretien ou de dilution.
- Association des types de solvants aux fins de nettoyage et d'entretien de l'outillage manuel et pneumatique.
 - Association des types de produits de dilution en fonction des produits de revêtement utilisés.
 - Reconnaissance des modes d'utilisation et d'entretien des produits aux fins de nettoyage, d'entretien ou de dilution.
- 4 Identifier les tendances en matière de produits de revêtement de surfaces et de revêtements architecturaux.
- Reconnaissance des principales tendances en matière de décoration.
 - Reconnaissance des tendances en matière de protection de l'environnement, notamment les produits écologiques, biodégradables, etc.

Et pour l'ensemble de la compétence :

- Respect des règles de santé et de sécurité au travail.
- Respect des mesures relatives à la protection de l'environnement.
- Respect des modes d'utilisation des produits ainsi que de l'outillage manuel et pneumatique.
- Respect des directives des fabricants.
- Utilisation appropriée des termes du métier.

Compétence 5 Durée 60 h Unités 4

Compétence traduite en comportement

Énoncé de la compétence

Préparer et réparer des surfaces à base de plâtre.

Contexte de réalisation

- Sur des surfaces murales de gypse.
- Sur des planches murales neuves ou existantes.
- Sur des surfaces intérieures (murs et plafonds).
- À partir de directives ou de bons de travail.
- À l'aide :
 - des moyens de protection individuels et collectifs;
 - d'équipement d'élévation, s'il y a lieu;
 - d'outillage manuel et mécanisé;
 - de produits d'entretien, de nettoyage et de dilution;
 - de matériel et de produits de préparation et de réparation de surfaces;
 - des fiches techniques des produits;
 - des fiches signalétiques des produits;
 - de manuels des fabricants.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1 Planifier les travaux.

- Interprétation juste des directives ou du bon de travail.
- Estimation du type de travaux de préparation et de réparation de surfaces à effectuer, s'il y a lieu.
- Choix pertinent des produits, du matériel, de l'outillage et de l'équipement requis.

2 Protéger les surfaces adjacentes aux travaux à effectuer.

- Installation soignée des revêtements de rétention et de protection des surfaces.
- Vérification de l'étanchéité des revêtements installés.
- Application de mesures appropriées visant à limiter et à contenir les résidus.
- Installation de l'équipement d'élévation, s'il y a lieu.

- 3 Nettoyer des surfaces.
 - Utilisation appropriée de l'outillage manuel, des produits et des accessoires requis aux fins de nettoyage.
 - Absence de résidus (contaminants) nuisibles aux travaux de préparation et de réparation subséquents.
 - Inspection visuelle de la qualité du nettoyage effectué.

- 4 Effectuer les travaux de préparation et de réparation des surfaces.
 - Utilisation appropriée de l'outillage manuel et mécanisé, des produits et des accessoires requis aux fins de préparation de surfaces.
 - Ponçage des surfaces en conformité avec les techniques appropriées et le fini souhaité.

- 5 Tirer des joints.
 - Utilisation appropriée de l'outillage manuel et mécanisé, de l'équipement, du matériel et des accessoires requis.
 - Installation des coins de métal ou de plastique et des rubans de renfort aux endroits requis.
 - Préparation des produits de plâtrage et pose adéquate des enduits en tenant compte du nombre d'applications nécessaires et du temps de séchage requis.
 - Ponçage adéquat des surfaces.
 - Respect des tolérances relatives au nivellement des surfaces.
 - Obtention d'une surface lisse et exempte de défauts.

- 6 Apprêter des surfaces.
 - Vérification de la ventilation, de la climatisation et de l'humidité de l'air ambiant et du subjectile.
 - Application des produits requis en conformité avec les techniques de pose, le subjectile en place et la surface désirée.
 - Application adéquate de produits de scellement et de produits antitaches, s'il y a lieu.
 - Application des couches d'apprêt au pinceau et au rouleau en conformité avec les techniques de pose.
 - Ponçage soigné des surfaces après la couche d'apprêt.

- 7 Appliquer des produits de calfeutrage.
 - Utilisation adéquate du pistolet à calfeutrer et des produits de calfeutrage.
 - Vérification minutieuse de la qualité du calfeutrage effectué.

8 Nettoyer et ranger l'aire de travail.

- Remise en état des lieux où les travaux ont été effectués.
- Nettoyage complet, entretien courant et remisage adéquat de l'outillage manuel et mécanisé.
- Rangement approprié des produits et du matériel utilisés.
- Mise au rebut ou récupération des matières et des produits en conformité avec les mesures de protection de l'environnement.

Et pour l'ensemble de la compétence :

- Respect des règles de santé et de sécurité au travail.
- Adoption de postures ergonomiques.
- Respect des mesures relatives à la protection de l'environnement.
- Respect des instructions des fabricants.
- Vérification minutieuse de la qualité du travail effectué.
- Utilisation appropriée des termes du métier.

Suggestions de savoirs liés à la compétence

L'énumération ci-dessous reprend les éléments de la compétence, les savoirs liés à ces éléments et les balises associées aux savoirs.

1 Planifier les travaux.

- Reconnaître la compatibilité des produits et des matériaux à utiliser. Mise en relation en fonction des travaux de préparation ou de réparation.

2 Protéger les surfaces adjacentes aux travaux à effectuer.

- Connaître les produits de rétention. Bâches, plastique, papier, etc.
- Connaître les revêtements protecteurs. Toiles de peinture, plastique, ruban adhésif, etc.

3 Nettoyer des surfaces.

- Reconnaître les types de produits pouvant éliminer les contaminants sans dissoudre le revêtement. Solvants, détergents, etc.
- Appliquer les techniques de nettoyage en fonction de l'état des surfaces. Chiffons, aspirateurs, produits nettoyants, etc.

4 Effectuer les travaux de préparation et de réparation des surfaces.

- Distinguer les surfaces pouvant être jointoyées. Plâtre, gypse, fibrociment, etc.

- Reconnaître le matériel utilisé pour jointoyer. Pâte à joints, produits en poudre (plâtre de Paris, durcisseurs chimiques, etc.), enduits légers, rubans de renfort, etc.
 - Utiliser l'outillage manuel et mécanisé aux fins de préparation et de réparation des surfaces. Spatules, truelles, boucliers, ponceuses manuelles et mécanisées, etc.
- 5 Tirer des joints.
- Déterminer les quantités nécessaires d'enduits en fonction des travaux à effectuer. Superficie à couvrir, calcul des pertes, proportions, temps de prise, etc.
Types de défauts à réparer : trous, fissures, joints ouverts, cloques, etc.
 - Déterminer la séquence logique d'exécution.
 - Mélanger ou malaxer les enduits. Méthode de malaxage à la main ou utilisation du malaxeur électrique, consistance du mélange, etc.
 - Différencier les types de coins de métal ou de plastique.
 - Distinguer les types d'accessoires et de matériel utilisés pour poncer les surfaces. Différents grades de papier abrasif, plateaux, différents supports, etc.
 - Reconnaître les tolérances relatives au nivellement des surfaces. Surfaces planes, convexes et concaves. Visuellement ou au toucher.
- 6 Apprêter des surfaces.
- Connaître les différents types de pinceaux, de manchons, de rouleaux et autre outillage manuel. Types de filaments (soie, synthétique), longueurs des poils des manchons, plateaux, etc.
 - Reconnaître le taux d'humidité d'une surface. Visuellement ou au toucher.
 - Reconnaître les types d'apprêts de surface et leur compatibilité. Nature de la surface à couvrir. Produits de scellement, de cache-tache, de dilution, s'il y a lieu.
 - Déterminer les quantités d'apprêt nécessaires.
 - Déterminer une séquence logique d'exécution en fonction du type de travail à effectuer. Découpage, roulage.
 - Manier des pinceaux et des rouleaux. Trempage, application, direction, pression, longueur et largeur de l'application, rapidité d'exécution, etc.
 - Reconnaître l'importance de poncer la surface après l'application de la couche d'apprêt. Ancrage adéquat du revêtement de finition.

7 Appliquer des produits de calfeutrage.

- Distinguer les produits de calfeutrage. Bouche-fente, acrylique, silicone, etc.
- Enlever du calfeutrage existant. Outillage manuel, solvants, etc.
- Appliquer les différentes techniques de pose de produits de calfeutrage au pistolet en fonction du résultat recherché. Convexe, concave, etc.

8 Nettoyer et ranger l'aire de travail.

- Nettoyer l'outillage manuel en fonction des techniques reconnues. Techniques de nettoyage des pinceaux, des manchons, des rouleaux, des grattoirs, des plateaux, etc.
- Reconnaître l'importance de ranger correctement l'outillage, les produits et le matériel utilisés. Protection de l'outillage (étuis, coffre de rangement), détérioration du matériel, durée de vie et coût de remplacement.

Compétence 6 Durée 90 h Unités 6

Compétence traduite en comportement

Énoncé de la compétence

Finir des surfaces à base de plâtre.

Contexte de réalisation

- Sur des surfaces murales en gypse.
- Sur des planches murales neuves ou existantes.
- Sur des surfaces intérieures (murs et plafonds).
- À partir de directives.
- À l'aide :
 - des moyens de protection individuels et collectifs;
 - d'équipement d'élévation;
 - d'outillage manuel et mécanisé;
 - de produits d'entretien, de nettoyage et de dilution;
 - de matériel et de produits de préparation et de réparation de surfaces;
 - de divers produits de revêtement;
 - des fiches techniques des produits;
 - des fiches signalétiques des produits;
 - de manuels des fabricants.

Éléments de la compétence

1 Planifier les travaux.

Critères de performance

- Relevé précis des données relatives aux travaux à effectuer.
- Identification de l'état de la surface (types d'apprêts, contaminants, imperfections, etc.).
- Détermination précise des travaux de préparation à effectuer.
- Sélection de l'équipement, des outils manuels ou mécanisés, du matériel, des produits et des accessoires requis en fonction des travaux à effectuer.
- Détermination d'une séquence logique des travaux à effectuer de même que du temps nécessaire à la préparation des surfaces et des travaux de finition à effectuer.

- 2 Effectuer des travaux de préparation de surfaces.
 - Organisation efficace de l'aire de travail.
 - Exécution appropriée d'échantillons, le cas échéant.
 - Préparation des différents revêtements à appliquer.
 - Protection adéquate des surfaces adjacentes.
 - Installation adéquate du matériel de masquage.
 - Installation correcte de l'équipement d'élévation, s'il y a lieu.
 - Ponçage et nettoyage appropriés des surfaces.

- 3 Appliquer les revêtements.
 - Vérification de la ventilation, de la climatisation et de l'humidité de l'air ambiant et du sujettile.
 - Respect du temps d'application.
 - Réalisation adéquate du découpage et du roulage sur des surfaces horizontales et verticales.
 - Application régulière et continue du revêtement.
 - Obtention d'une texture uniforme et continue.
 - Respect du délai de recouvrement entre les couches de revêtement.
 - Ponçage approprié entre les couches de revêtement.

- 4 Vérifier la qualité du travail effectué.
 - Détection de tout défaut visible.
 - Vérification manuelle de l'état des surfaces.
 - Application des correctifs appropriés, le cas échéant.

- 5 Finaliser les travaux.
 - Retrait méthodique du matériel de masquage.
 - Nettoyage et rangement appropriés de l'aire de travail.
 - Nettoyage complet, entretien courant et remisage adéquat de l'outillage manuel et mécanisé.
 - Élimination des matières et des produits dangereux ou recyclage de ces matières et de ces produits de façon sécuritaire et conformément à la protection de l'environnement.

Et pour l'ensemble de la compétence :

- Respect des règles de santé et de sécurité au travail.
- Adoption de postures ergonomiques.
- Respect des mesures relatives à la protection de l'environnement.
- Utilisation conforme aux usages des produits, du matériel de même que de l'outillage manuel et mécanisé.
- Respect des directives des fabricants.
- Obtention de la qualité de finition escomptée.
- Utilisation appropriée des termes du métier.

Suggestions de savoirs liés à la compétence

L'énumération ci-dessous reprend les éléments de la compétence, les savoirs liés à ces éléments et les balises associées aux savoirs.

1 Planifier les travaux.

- | | |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> • Reconnaître la compatibilité des apprêts et des produits de finition. | Types génériques (adhérence, dilution). |
| <ul style="list-style-type: none"> • Reconnaître les finis requis en relation avec différentes surfaces. | Nécessité d'entretien (fini lavable), diffusion de l'éclairage et ambiance, imperfections des surfaces, etc. |
| <ul style="list-style-type: none"> • Déterminer l'utilité des échantillons. | Aux fins de présentation à un client ou de test (réfléchissement de la lumière, résistance au lavage, etc.). |

2 Effectuer des travaux de préparation de surfaces.

- | | |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> • Connaître les types de rubans à masquer et les appareils distributeurs de ruban en fonction des travaux à effectuer. | Adhérence voulue, temps estimé, etc. |
| <ul style="list-style-type: none"> • Appliquer les techniques de pose de ruban à masquer. | Méthode manuelle, précision du masquage, etc. |

3 Appliquer les revêtements.

- | | |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> • Reconnaître une aire de travail organisée en vue d'en augmenter l'efficacité. | Disposition et proximité de l'outillage et du matériel. |
| <ul style="list-style-type: none"> • Se soucier d'augmenter son efficacité et son rendement. | Séquence logique d'exécution, postures ergonomiques, etc. |

4 Vérifier la qualité du travail effectué.

- Identifier les imperfections pouvant affecter la qualité du travail. Cloques, trous, bosses, inégalités de surface, fissures, coulures, etc.
- Identifier des méthodes pour corriger les défauts. Grattage, ponçage, remplissage, etc.

5 Finaliser les travaux.

- Appliquer les techniques pour retirer le ruban à masquer. Coupage avant le retrait, retrait perpendiculaire à la surface, nettoyage des résidus sur la surface, etc.

Compétence 7 Durée 30 h Unités 2

Compétence traduite en comportement

Énoncé de la compétence

Agencer et reproduire des couleurs.

Contexte de réalisation

- Sur des surfaces neuves ou existantes, intérieures ou extérieures.
- À partir de directives.
- À l'aide :
 - des moyens de protection individuels;
 - de nuanciers et d'échantillons de couleurs;
 - de recettes de couleurs;
 - d'outillage manuel et mécanisé;
 - d'une fontaine de colorants;
 - de peintures de base et de colorants;
 - des fiches signalétiques des produits;
 - de manuels des fabricants.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1 Réaliser des harmonies de couleurs primaires, secondaires et tertiaires.

- Préparation adéquate de diverses couleurs.
- Justesse dans la préparation des couleurs secondaires et tertiaires.
- Disposition logique des couleurs.
- Propreté du travail.

2 Reproduire des recettes de couleurs.

- Utilisation précise des codes de couleurs des fabricants.
- Utilisation conforme au mode d'utilisation d'une fontaine de colorants.
- Mélange homogène des produits manuellement, par transvidage ou à l'aide d'un agitateur mécanique.
- Obtention de couleurs et de textures conformes aux recettes.

3 Reproduire des couleurs sans recettes.

- Utilisation de colorants universels ou de fabricants en fonction des couleurs recherchées.
- Mélange homogène des produits manuellement, par transvidage ou à l'aide d'un agitateur mécanique.
- Obtention de couleurs et de textures conformes aux résultats attendus.

4 Créer des agencements de couleurs harmonieux.

- Établissement de liens pertinents entre les surfaces ou les types de revêtements et les finis recherchés.
- Utilisation appropriée d'un nuancier.
- Respect des harmonies chaudes et froides.
- Reproduction et obtention de teintes, de nuances et de tons en fonction de l'effet recherché.

Et pour l'ensemble de la compétence :

- Respect des règles de santé et de sécurité au travail.
- Respect des mesures relatives à la protection de l'environnement.
- Respect des directives des fabricants.
- Vérification minutieuse de la qualité du travail effectué.
- Élimination des matières et des produits dangereux ou recyclage de ces matières et de ces produits de façon sécuritaire et conformément à la protection de l'environnement.
- Utilisation appropriée des termes du métier.

Suggestions de savoirs liés à la compétence

L'énumération ci-dessous reprend les éléments de la compétence, les savoirs liés à ces éléments et les balises associées aux savoirs.

1 Réaliser des harmonies de couleurs primaires, secondaires et tertiaires.

- Différencier les principales théories sur la création des couleurs. Léonard de Vinci, Munsel, etc.
- Reconnaître les propriétés des couleurs. Influences, manifestations physiologiques, psychologiques, etc.
- Distinguer les teintes, les nuances et les tons des couleurs.
- Distinguer les colorants universels des colorants des fabricants.

2 Reproduire des recettes de couleurs.

- Reconnaître les colorants et les bases à colorer. Colorants associés à une lettre. Bases blanches, neutres, etc.

- Interpréter une recette d'un fabricant. Codes, quantités.
 - Remplir et entretenir une fontaine de colorants.
 - Distinguer diverses méthodes de préparation des couleurs. Carrousels mécaniques ou automatisés.
 - Distinguer les méthodes d'agitation.
 - Respecter les méthodes et les temps d'agitation. Méthodes manuelle et mécanique.
- 3 Reproduire des couleurs sans recettes.
- Analyser l'échantillon de couleur. Prise en compte du degré de luminosité.
 - Savoir reconnaître la couleur de départ.
 - Choisir la base.
 - Créer des teintes, des nuances et des tons.
 - Tenir compte du temps de séchage pour l'obtention de la couleur voulue.
- 4 Créer des agencements de couleurs harmonieux.
- Distinguer les différents types de finis. Finis mat, satiné, velours, perlé, semi-lustré, lustré, etc.
 - Reconnaître les facteurs affectant l'agencement des couleurs. Types d'éclairages, types de subjectiles, lieux (sombres, clairs), formes, types de finis, couleurs existantes, etc.
 - Identifier la couleur existante d'un subjectile à l'aide d'un nuancier.

Compétence 8 Durée 75 h Unités 5

Compétence traduite en comportement

Énoncé de la compétence

Estimer les travaux à effectuer en peinture en bâtiment.

Contexte de réalisation

- Pour des travaux à effectuer dans les secteurs résidentiel, institutionnel et commercial, industriel, le génie civil et la voirie.
- Pour différents types de surfaces tels que le plâtre, le gypse, le bois, le métal ou les surfaces calcaires et synthétiques.
- À partir :
 - de bons de travail;
 - de plans et de devis.
- À l'aide :
 - d'instruments et d'appareils de mesure;
 - d'instruments de dessin;
 - de calculatrices, etc.;
 - de bons de commande, etc.;
 - de manuels des fabricants.

Éléments de la compétence

1 Interpréter des plans et des devis.

- Interprétation juste des données générales d'un plan.
- Reconnaissance des différentes vues sur un plan.
- Relevé précis de cotes sur un plan.
- Interprétation juste des données générales d'un devis.
- Relevé précis, dans un devis, des équipements, des matériaux et des produits requis pour effectuer les travaux.

2 Relever des mesures.

- Utilisation correcte de divers appareils et instruments de mesure.
- Relevé précis de diverses mesures : hauteur, largeur, longueur, surface, épaisseur, rayon, diamètre, etc.
- Conversion précise des unités de mesure des systèmes impérial et international.
- Entretien et rangement appropriés des instruments et appareils de mesure.

- 3 Effectuer des calculs.
- Calcul précis de superficies sur les plans.
 - Calcul précis de surfaces réelles.
 - Calcul précis des proportions (fractions et pourcentages) requises dans diverses recettes.
 - Réalisation appropriée de croquis cotés.
- 4 Évaluer l'état de surfaces.
- Reconnaissance du type de surface en place.
 - Reconnaissance des défauts et des imperfections altérant les surfaces ainsi que des causes probables.
 - Réalisation de différents tests et mesures sur les surfaces qui le requièrent.
 - Détermination judicieuse des mesures correctives à prendre.
- 5 Déterminer les travaux à effectuer.
- Détermination de la nature et de l'ampleur des travaux de préparation et de finition à effectuer.
 - Estimation des quantités de matériel et de produits en fonction du taux d'étalement prescrit par les fiches techniques.
 - Détermination de l'outillage et de l'équipement requis en fonction des travaux à effectuer.
 - Estimation du temps requis et détermination de l'échéancier des travaux en tenant compte de la présence d'autres corps de métiers, le cas échéant.
 - Prise en compte des pertes relatives aux types de revêtements et des techniques d'application utilisées.
 - Estimation des coûts relatifs aux travaux à effectuer.
- 6 Remplir des bons de commande.
- Consignation précise de l'information requise quant aux superficies, aux quantités, à l'équipement et à l'outillage nécessaires.
 - Transmission claire et justification de l'information auprès du client ou de l'employeur, le cas échéant.

Et pour l'ensemble de la compétence :

- Respect des directives des fabricants en fonction des produits à utiliser.
- Précision des mesures et des calculs.
- Souci d'honnêteté et d'objectivité en fonction des travaux à effectuer et des besoins.
- Utilisation appropriée des termes du métier.

Suggestions de savoirs liés à la compétence

L'énumération ci-dessous reprend les éléments de la compétence, les savoirs liés à ces éléments et les balises associées aux savoirs.

1 Interpréter des plans et des devis.

- Différencier les types de plans. Architecture, mécanique, localisation, etc.
- Reconnaître les différentes vues. Vue d'élévation ou de plan, coupes.
- Reconnaître les renseignements figurant sur un plan. Données du cartouche, légende, échelle, symboles, etc.
- Reconnaître les différents types de traits et de cotes. Lignes de contour, pointillés, axe, dimensions, etc.
- Identifier les différentes sections d'un devis. Clauses, description des travaux, exigences, échéancier, etc.

2 Relever des mesures.

- Distinguer les types d'instruments et d'appareils utilisés par les peintres. Règle, ruban à mesurer, règle de conversion, télémètre, rapporteur d'angle, roue à mesurer, jauges d'épaisseur humides et sèches, etc.
- Utiliser des chartes de conversion des unités des systèmes de mesure impérial et international.

3 Effectuer des calculs.

- Utiliser une calculatrice.
- Appliquer la règle du produit croisé. Quantité de peinture nécessaire par rapport à son taux d'étalement et aux surfaces à couvrir, etc.
- Appliquer les formules de calcul relatives à différentes formes géométriques. Périmètre, circonférence, aire, etc.
- Appliquer les formules relatives aux fractions, aux pourcentages, etc. Calcul des pertes et dosage des mélanges, des recettes, etc.

4 Évaluer l'état de surfaces.

- Connaître les causes des imperfections sur différentes surfaces. Humidité excessive, efflorescence, application non conforme, incompatibilité des revêtements, etc.
- Détecter des défauts et des altérations sur différentes surfaces. Écaillage, décollement, craquelures, rouille, moisissures, etc.
- Effectuer des tests et des mesures. Test d'adhérence et test d'humidité (hygromètre pour le métal et le bois); jauge humide et jauge à revêtement sec.

5 Déterminer les travaux à effectuer.

- Reconnaître l'ordre d'exécution des travaux dans un bâtiment et les corps de métiers qui y sont associés. Intervention des peintres par rapport aux autres corps de métiers et incidence sur un échancier de travaux.
- Identifier différents facteurs ayant un impact sur le taux de perte de produits. En fonction d'un appareil de pulvérisation : techniques d'application, angles de pulvérisation, pression excessive de l'équipement utilisé. Pertes de revêtement en rouleaux dues aux éléments d'architecture, etc.
- Préparer une facture. Renseignements relatifs au client, temps d'exécution, travaux exécutés, produits utilisés, ajouts au contrat, taxes applicables, etc.

6 Remplir des bons de commande.

- Consulter des catalogues de fournisseurs et des fiches techniques. Numéro relatif au contrat, adresse de livraison des marchandises, confirmation de réception s'il y a lieu, etc.

Compétence 9 Durée 90 h Unités 6

Compétence traduite en comportement

Énoncé de la compétence

Poser des revêtements muraux.

Contexte de réalisation

- Sur des murs et des plafonds finis en bois, en plâtre, en plaques à base de plâtre, en métal ou en matériaux synthétiques.
- Sur des surfaces déjà préparées, neuves ou existantes.
- À partir :
 - de directives ou de bons de travail;
 - de plans et de devis.
- Avec des produits de revêtement muraux tels que des papiers peints, des revêtements de vinyle, des revêtements métallisés, des murales, des tissus, des bandes décoratives ou des accessoires de protection.
- À l'aide :
 - des moyens de protection individuels et collectifs;
 - d'équipement d'élévation;
 - d'outillage manuel et mécanisé;
 - d'instruments de mesure;
 - de produits d'entretien, de nettoyage et de dilution;
 - de matériel et de produits de préparation et de réparation de surfaces;
 - des fiches techniques des produits;
 - des fiches signalétiques des produits;
 - de manuels des fabricants.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1 Planifier les travaux.

- Relevé précis des données relatives aux travaux à effectuer.
- Justesse de l'évaluation de l'état des surfaces et des travaux de préparation à effectuer.
- Prise en compte des motifs et des agencements harmonieux.
- Détermination de la méthode de pose et de l'emplacement des joints.
- Choix de l'équipement, des outils manuels ou mécanisés, du matériel, des produits et des accessoires requis en fonction des travaux à effectuer.
- Estimation des quantités et du temps nécessaires ainsi que des coûts en tenant compte des pertes possibles.
- Prévision de l'échéancier des travaux en concordance avec les autres corps de métier, s'il y a lieu.

2 Organiser et préparer les travaux.

- Protection adéquate des surfaces adjacentes.
- Installation correcte de l'équipement d'élévation, s'il y a lieu.
- Vérification du matériel et de l'équipement, des numéros de lots et des quantités de revêtement.
- Détermination d'une séquence logique des travaux à effectuer.
- Ponçage, nettoyage et réparation appropriés des surfaces.
- Application d'un apprêt approprié.
- Préparation correcte des différents revêtements à appliquer.
- Traçage précis des lignes de mise à niveau.

3 Enlever des revêtements muraux et des adhésifs existants.

- Retrait des revêtements et des adhésifs par les méthodes appropriées.
- Nettoyage approprié des surfaces.

4 Appliquer les revêtements muraux.

- Vérification de la ventilation, de la climatisation et de l'humidité de l'air ambiant et du subjectile.
- Mise en place soignée et ordonnée du lieu de travail.
- Pose, lissage et marouflage des laizes en fonction du type de revêtement.
- Précision et ajustement précis des motifs et des contours.
- Mise à niveau des revêtements.
- Incrustation appropriée de revêtements décoratifs, le cas échéant.
- Découpage soigné et précis des surplus, et ajustement et fermeture des joints.
- Essuyage minutieux des surplus d'adhésif.
- Respect du temps de pose.

5 Vérifier la qualité du travail effectué.

- Détection de tout défaut visuellement et manuellement.
- Application d'accessoires de protection, s'il y a lieu.
- Application des correctifs appropriés, le cas échéant.

6 Finaliser les travaux.

- Nettoyage et rangement appropriés de l'aire de travail.
- Nettoyage complet, entretien courant et remisage adéquat de l'outillage manuel et mécanisé.
- Élimination des matières et des produits dangereux ou recyclage de ces matières et de ces produits de façon sécuritaire et conformément à la protection de l'environnement.
- Consignation des données nécessaires sur la facture, le cas échéant.

Et pour l'ensemble de la compétence :

- Respect des règles de santé et de sécurité au travail.
- Adoption de postures ergonomiques.
- Tenue vestimentaire appropriée.
- Respect des mesures relatives à la protection de l'environnement.
- Utilisation correcte des instruments de mesure et de mise à niveau.
- Respect des directives des fabricants.
- Obtention de la qualité de finition escomptée.
- Utilisation économique des matériaux.
- Utilisation appropriée des termes du métier.

Suggestions de savoirs liés à la compétence

L'énumération ci-dessous reprend les éléments de la compétence, les savoirs liés à ces éléments et les balises associées aux savoirs.

1 Planifier les travaux.

- Caractériser les types de revêtements. Formats, enduits (préencollés ou non), entretien (lavable ou non), finis (vinyle, papier, métallisé, etc.), endos (vinyle, papier, textile, carton, etc.), imprimés (à motifs ou non), propriétés physiques (isolation thermique, acoustique, résistance), etc.
- Déterminer le point de départ pour la pose du revêtement. Par rapport à la forme des pièces, aux obstacles, à la répartition des laizes et des motifs, à l'aspect visuel et l'économie des matériaux. Points de départ et de fin.
- Reconnaître les couleurs et le type de subjectile existant, la texture, etc. Agencement harmonieux des motifs, des textures, etc.
- Différencier les types de joints. Joints chevauchés (double découpe), joints vifs (côte à côte), etc.
- Prévoir les pertes de matériel en fonction des éléments d'architecture présents. Calcul des quantités requises (formules de surfaces).
- Distinguer l'outillage et l'équipement requis. Méthodes d'utilisation. Machines à encoller, outils manuels (plateaux, rouleaux, pinceaux, lisseurs, table à encoller, instruments de mise à niveau), etc.
- Reconnaître les caractéristiques des adhésifs. Risques pour la santé. Adhésifs de cellulose, adhésifs à base d'argile, adhésifs à papier peint, ciment de contact, etc. Propriétés, méthodes d'application, de nettoyage, etc.

2 Organiser et préparer les travaux.

- Distinguer les types d'apprêts. Apprêt à l'alkyde, apprêt à papier peint, temps de séchage.
- S'assurer de la concordance des lots par rapport aux travaux à effectuer. Numéros des lots (incidence sur la date de fabrication, les motifs, les couleurs, la texture, etc.).
- Établir la séquence des travaux à effectuer. En fonction du type de revêtement, des subjectiles existants, des dimensions des surfaces à couvrir, des contraintes existantes, etc.

3 Enlever des revêtements muraux et des adhésifs existants.

- Distinguer des méthodes de décollage de revêtements. À sec, à l'eau, avec des produits décapants, à la vapeur, etc.
- Reconnaître l'outillage et l'équipement de décollage. Grattoirs, spatules, décolleuse de papier peint, plateaux et rouleaux, pulvérisateur à pompe à main, etc.
- Neutraliser les résidus d'adhésifs. Eau, phosphate trisodique (PTS), éponge, ponçage, etc.

4 Appliquer les revêtements muraux.

- Connaître le temps d'acclimatation des revêtements. Fiches des fabricants, devis techniques.
- Connaître l'effet de la température et de l'humidité sur l'adhérence du matériau au support. Vérification de la ventilation ou de la climatisation (impact sur le temps de séchage). Vérification de l'humidité de l'air ambiant et du support.
- Préparer les laizes. Prise de mesures en fonction des dimensions des surfaces, ajustement des motifs s'il y a lieu, coupage, trempage du matériel (température de l'eau et temps d'attente) s'il y a lieu, rabattement des laizes s'il y a lieu, numérotage des laizes, entreposage avant la pose, etc.
- Reconnaître les bienfaits d'une disposition efficace des lieux de travail. Disposition sécuritaire des outils, du matériel et de l'équipement en vue d'une économie de temps, de l'ergonomie, de l'efficacité, etc.

5 Vérifier la qualité du travail effectué.

- Distinguer divers accessoires de protection. Accessoires de plastique, de métal ou de plexiglas.
- Reconnaître différents défauts. Mauvais emplacement de la ligne de départ, mauvais aplomb des laizes, mauvais ajustement des joints ou des motifs, déchirures, bulles d'air, plissements, mauvaise coupe (surplus, manquements, etc.), surplus d'adhésif, etc.
- Distinguer les méthodes de retouchage ou de réparation des revêtements. Rapiècement, lissage, extraction d'air, ajout d'adhésif, remplacement de laizes, etc.

Compétence 10 Durée 60 h Unités 4

Compétence traduite en comportement

Énoncé de la compétence

Pulvériser des surfaces.

Contexte de réalisation

- Sur des murs et des plafonds finis en bois, en plâtre, en plaques à base de plâtre, en métal, en matériaux synthétiques ou calcaires, etc.
- Sur des surfaces déjà préparées, neuves ou existantes.
- En équipe de travail.
- À partir :
 - de directives ou de bons de travail;
 - de plans et de devis.
- Avec des produits de revêtement à base d'eau ou de solvants et des revêtements à haute performance, à base de céramique, etc.
- À l'aide :
 - des moyens de protection individuels et collectifs;
 - d'équipement d'élévation, s'il y a lieu;
 - d'outillage manuel et mécanisé tel que des pompes ou des pistolets pneumatiques, électrostatiques ou compresseurs;
 - d'instruments de mesure;
 - de produits d'entretien, de nettoyage et de dilution;
 - de matériel et de produits de préparation et de réparation de surfaces;
 - des fiches techniques des produits;
 - des fiches signalétiques des produits;
 - de manuels des fabricants.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1 Planifier les travaux.

- Relevé précis des données relatives aux travaux à effectuer.
- Évaluation de l'état des surfaces et des travaux de préparation à effectuer.
- Interprétation des instructions fournies par le fabricant.
- Choix de l'équipement, des outils manuels ou mécanisés, du matériel, des produits et des accessoires requis en fonction des travaux à effectuer.
- Estimation des quantités et du temps nécessaires ainsi que des coûts en tenant compte des pertes possibles.
- Prévision de l'échéancier des travaux en concordance avec les autres corps de métier, s'il y a lieu.

2 Préparer et masquer les surfaces.

- Vérification de la ventilation, de la climatisation et de l'humidité de l'air ambiant et du subjectile.
- Protection adéquate des surfaces adjacentes.
- Détermination d'une séquence logique des travaux à effectuer.
- Installation correcte de l'équipement d'élévation, s'il y a lieu.
- Installation adéquate du matériel de masquage.
- Application appropriée d'un apprêt, s'il y a lieu.
- Ponçage, nettoyage et préparation appropriés des surfaces.
- Obtention du profil de surface nécessaire, s'il y a lieu.

3 Appliquer des revêtements par pulvérisation.

- Vérification et préparation du matériel et de l'équipement de pulvérisation nécessaires.
- Utilisation de l'équipement conformément aux techniques de pulvérisation.
- Vigilance soutenue et constante à l'égard des risques.
- Respect du temps d'application.
- Application régulière et continue du revêtement.
- Obtention d'un feuil uniforme et continu.
- Respect du délai de recouvrement entre les couches de revêtement.
- Roulage subséquent des surfaces, s'il y a lieu.
- Ponçage approprié entre les couches de revêtement, s'il y a lieu.

- 4 Vérifier la qualité du travail effectué.
- Détection de tout défaut visuellement et manuellement.
 - Utilisation d'appareils de mesure de l'uniformité du feuil (épaisseur, uniformité) pour les surfaces métalliques et calcaires.
 - Application des correctifs appropriés, le cas échéant.
- 5 Finaliser les travaux.
- Retrait méthodique du matériel de masquage.
 - Nettoyage et rangement appropriés de l'aire de travail.
 - Nettoyage complet, entretien courant et remisage adéquat de l'outillage manuel et mécanisé.
 - Élimination des matières et des produits dangereux ou recyclage de ces matières et de ces produits de façon sécuritaire et conformément à la protection de l'environnement.
 - Consignation des données nécessaires sur la facture, le cas échéant.

Et pour l'ensemble de la compétence :

- Respect des règles de santé et de sécurité au travail.
- Adoption de postures ergonomiques.
- Respect des mesures relatives à la protection de l'environnement.
- Travail d'équipe coordonné et efficace.
- Tenue vestimentaire appropriée.
- Respect des directives des fabricants.
- Obtention de la qualité de finition escomptée.
- Utilisation appropriée des termes du métier.

Suggestions de savoirs liés à la compétence

L'énumération ci-dessous reprend les éléments de la compétence, les savoirs liés à ces éléments et les balises associées aux savoirs.

1 Planifier les travaux.

- Reconnaître les dangers spécifiques relatifs à l'utilisation de l'équipement de pulvérisation et au matériel de masquage. Chutes, injections sous-cutanées, éclaboussures, coupures, indispositions dues aux vapeurs, risques d'incendie, d'explosions, etc.
- Identifier les moyens de protection individuels et collectifs. Ventilation, aération, masques à cartouche, écran facial, lunettes de sécurité, survêtements de protection, périmètre de sécurité, signalisation, etc.

<ul style="list-style-type: none"> • Distinguer les systèmes de pulvérisation et leurs modes d'utilisation. 	<p>Équipement de pulvérisation conventionnelle pneumatique (suction, pression, gravité), sans air, à basse pression, électrostatique, etc.</p>
<p>2 Préparer et masquer les surfaces.</p>	
<ul style="list-style-type: none"> • Utiliser divers types de matériel de masquage. 	<p>Types de rubans à masquer (régulier, longue durée, faible adhérence, etc.), papier (ciré, kraft, etc.), plastique (diverses épaisseurs), etc.</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Utiliser divers types d'appareils pour le masquage. 	<p>Dévidoir de ruban à masquer, distributeur de ruban et papier, etc.</p>
<p>3 Appliquer des revêtements par pulvérisation.</p>	
<ul style="list-style-type: none"> • Assembler l'équipement de pulvérisation. 	<p>Choix du type de buse en fonction du projectile et du produit utilisé. Choix du chapeau d'air et du pointeau en fonction du produit utilisé. Utilisation d'un compresseur. Assemblage de l'équipement, remplissage du récipient et mise à l'essai (test).</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Préparer la peinture. 	<p>Taux de dilution, filtration des produits (filtres), viscosité, etc.</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Appliquer les techniques de pulvérisation. 	<p>Séquence logique d'exécution (angles, endroits difficiles d'accès, surfaces planes, etc.). Ergonomie. Maintien du pistolet parallèle à la surface. Distances, vitesses, angles, déplacement, chevauchement, écran de projection, extensions de pistolets, etc.</p>
<p>4 Vérifier la qualité du travail effectué.</p>	
<ul style="list-style-type: none"> • Reconnaître les défauts des surfaces pulvérisées. 	<p>Insuffisance du produit, surépaisseur, cloques, farinage, craquelures, coulures et festons, saletés, poussières, débordement, inégalité du feuillet, etc.</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Appliquer des méthodes de correction et de réparation des surfaces. 	<p>Outils conventionnels (pinceaux, rouleaux, etc.), équipement de pulvérisation, etc.</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Vérifier l'épaisseur du revêtement avec des jauges d'épaisseur. 	<p>Prise de mesures du revêtement humide (calcaire et métal). Prise de mesures du revêtement sec (métal).</p>
<p>5 Finaliser les travaux.</p>	
<ul style="list-style-type: none"> • Appliquer les techniques de retrait du matériel de masquage. 	<p>Temps nécessaire au retrait. Méthodes de ramassage et de retrait du matériel.</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Appliquer des méthodes de nettoyage et d'entretien de l'équipement de pulvérisation. 	<p>Compatibilité des solvants en relation avec les produits utilisés, lubrification, etc.</p>

Compétence 11 Durée 90 h Unités 6

Compétence traduite en comportement

Énoncé de la compétence

Préparer et finir des surfaces calcaires et synthétiques.

Contexte de réalisation

- Sur des surfaces calcaires ou synthétiques telles que le béton, le ciment, la brique, les tuiles acoustiques ou le vinyle.
- Sur des surfaces horizontales ou verticales déjà préparées, neuves ou existantes.
- En équipe de travail.
- À partir :
 - de directives ou de bons de travail;
 - de plans et de devis.
- Avec des produits de revêtement pour l'intérieur ou l'extérieur à base d'eau ou de solvants tels que la peinture, des composés multiples, des membranes époxydiques, à base de céramique, incandescentes, etc.
- À l'aide :
 - des moyens de protection individuels et collectifs;
 - d'équipement d'élévation;
 - d'outillage manuel tel que des pinceaux, des rouleaux ou des raclettes;
 - d'outils mécanisés tels que des ponceuses, des polisseuses, des grenailleuses, des meuleuses ou des pulvérisateurs;
 - d'instruments de mesure;
 - de produits d'entretien, de nettoyage et de dilution, de solvants;
 - de matériel, de produits de préparation et de réparation de surfaces (ciment hydraulique, enduits époxydiques, durcisseurs, bouche-fente, etc.);
 - des fiches techniques des produits;
 - des fiches signalétiques des produits;
 - de manuels des fabricants.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1 Planifier les travaux.

- Relevé précis des données relatives aux travaux à effectuer.
- Évaluation de l'état des surfaces et des travaux de préparation à effectuer.
- Prise en compte de la compatibilité des produits.
- Interprétation des instructions fournies par le fabricant.
- Estimation des quantités et du temps nécessaires ainsi que des coûts en tenant compte des pertes possibles.
- Prévision de l'échéancier des travaux en concordance avec les autres corps de métier, s'il y a lieu.

2 Organiser le travail.

- Protection adéquate des surfaces adjacentes.
- Installation adéquate du matériel de masquage.
- Installation correcte de l'équipement d'élévation, s'il y a lieu.
- Vérification et préparation du matériel et de l'équipement nécessaires.
- Mise en place ordonnée, sécuritaire et efficace de l'aire de travail.
- Détermination d'une séquence logique des travaux à effectuer.

3 Préparer les surfaces.

- Vérification de l'humidité de l'air ambiant et du sujet.
- Application conforme aux méthodes reconnues des traitements mécaniques, par impact ou chimiques sur les surfaces à préparer.
- Réparation adéquate des surfaces.
- Vigilance soutenue et constante à l'égard des risques.
- Obtention du profil de surface escompté, s'il y a lieu.

- 4 Appliquer les revêtements.
- Utilisation de l'équipement conformément aux techniques d'application ou de pulvérisation.
 - Respect des ratios dans les mélanges.
 - Respect du temps d'induction et d'application.
 - Application régulière et continue du revêtement.
 - Obtention d'un feuil uniforme et continu.
 - Respect du délai de recouvrement entre les couches de revêtement.
 - Ponçage approprié entre les couches de revêtement, s'il y a lieu.
 - Respect des directives d'application des fabricants.
- 5 Vérifier la qualité du travail effectué.
- Détection de tout défaut visuellement et manuellement.
 - Vérification appropriée de l'épaisseur du feuil humide.
 - Application des correctifs appropriés, le cas échéant.
- 6 Finaliser les travaux.
- Retrait méthodique du matériel de masquage.
 - Nettoyage et rangement appropriés de l'aire de travail.
 - Nettoyage complet, entretien courant et remisage adéquat de l'outillage manuel et mécanisé.
 - Élimination des matières et des produits dangereux ou recyclage de ces matières et de ces produits de façon sécuritaire et conformément à la protection de l'environnement.
 - Consignation des données nécessaires sur la facture, le cas échéant.

Et pour l'ensemble de la compétence :

- Respect des règles de santé et de sécurité au travail.
- Adoption de postures ergonomiques.
- Tenue vestimentaire appropriée.
- Respect des mesures relatives à la protection de l'environnement.
- Travail d'équipe coordonné et efficace.
- Respect des directives des fabricants.
- Obtention de la qualité de finition escomptée.
- Utilisation appropriée des termes du métier.

Suggestions de savoirs liés à la compétence

L'énumération ci-dessous reprend les éléments de la compétence, les savoirs liés à ces éléments et les balises associées aux savoirs.

1 Planifier les travaux.

- Reconnaître les caractéristiques des surfaces calcaires. Porosité du béton, friabilité, fissures, efflorescence, laitance, etc. Types de finis (rugueux, lisse, texturé, etc.).
- Identifier les différentes surfaces synthétiques. Mélamine, céramique, tuiles acoustiques, etc.
- Identifier les pièces d'équipement pour créer un profil. Polisseuses, grenailleuses, meuleuses, ponceuses, etc.
- Reconnaître les caractéristiques des surfaces synthétiques. Porosité, aspect lisse, adhérence faible.
- Reconnaître les dangers spécifiques relatifs à l'utilisation des produits époxydiques et de l'équipement de préparation des surfaces. Risques chimiques, brûlures, blessures aux yeux, chutes, vapeurs, bruit, poussières, etc.

2 Organiser le travail.

- Prendre les précautions nécessaires dans le cas de planchers à peindre. Rétention d'eau ou de poussières, limitation de l'accès, etc.
- Reconnaître l'organisation de l'équipe de travail et la séquence logique des travaux à effectuer. Application du revêtement par rapport à la préparation des mélanges (époxy).

3 Préparer les surfaces.

- Choisir le profil en fonction du revêtement déterminé. Détermination de l'épaisseur du revêtement nécessaire en fonction de l'adhérence (normes Concrete Surface Preparation [CSP]).
- Déterminer le traitement de surface requis. Traitement mécanique, chimique ou par impact.
- Reconnaître la nécessité d'une bonne préparation des surfaces neuves. Mordançage avec acide muriatique. Risque de présence d'agent de démoulage.
- Reconnaître la nécessité d'une bonne préparation des surfaces existantes avec ou sans revêtement. Nettoyage (PTS, détergent, eau), dégraissage, apprêts spécifiques pour les surfaces synthétiques, laveuses à pression, sablage ou pulvérisation de bicarbonate de soude, etc.
- Effectuer des réparations. Colmatage de fissures, de trous, d'alvéoles, etc.

4 Appliquer les revêtements.

- Utiliser l'équipement nécessaire pour appliquer les revêtements sur des surfaces calcaires.

Manchons à poils longs, pinceaux, plateaux, équipement de pulvérisation, rallonges télescopiques, raclettes, souliers cloutés (revêtements époxydiques sur les planchers), etc.

- Utiliser l'équipement nécessaire pour appliquer les revêtements sur des surfaces synthétiques.

Manchons, cadres, pinceaux, plateaux, rallonges télescopiques, équipement de pulvérisation, etc.

5 Vérifier la qualité du travail effectué.

- Vérifier l'adhérence d'un revêtement sur une surface synthétique ou calcaire.

Test d'adhésion par grattage de la surface, etc.

Compétence 12 Durée 90 h Unités 6

Compétence traduite en comportement

Énoncé de la compétence

Préparer et finir des surfaces en bois.

Contexte de réalisation

- Sur des surfaces en bois, intérieures ou extérieures, notamment des éléments d'architecture tels que des moulures, des plinthes, des cadrages, des fenêtres ou des portes.
- En équipe de travail.
- À partir :
 - de directives ou de bons de travail;
 - de plans et de devis.
- Avec des produits de revêtement pour l'intérieur ou l'extérieur à base d'eau ou de solvants tels que la peinture, la teinture ou le vernis.
- À l'aide :
 - des moyens de protection individuels et collectifs;
 - d'équipement d'élévation;
 - d'outillage manuel tel que des pinceaux ou des rouleaux;
 - d'outils mécanisés tels que des ponceuses, de l'équipement de décapage ou des laveuses à pression;
 - de produits d'entretien, de nettoyage et de dilution, de solvants, etc.;
 - de matériel et de produits de préparation et de réparation de surfaces;
 - des fiches techniques des produits;
 - des fiches signalétiques des produits;
 - de manuels des fabricants.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1 Planifier les travaux.

- Relevé précis des données relatives aux travaux à effectuer.
- Évaluation de l'état des surfaces et des travaux de préparation à effectuer.
- Interprétation des instructions fournies par le fabricant.
- Choix de l'équipement, des outils manuels ou mécanisés, du matériel, des produits et des accessoires requis en fonction des travaux à effectuer.
- Prise en compte des agencements harmonieux.
- Estimation des quantités et du temps nécessaires ainsi que des coûts en tenant compte des pertes possibles.
- Prévision de l'échéancier des travaux en concordance avec les autres corps de métier, s'il y a lieu.

2 Organiser le travail.

- Protection adéquate des surfaces adjacentes.
- Installation adéquate du matériel de masquage.
- Installation correcte de l'équipement d'élévation, s'il y a lieu.
- Vérification et préparation du matériel et de l'équipement nécessaires.
- Mise en place ordonnée, sécuritaire et efficace de l'aire de travail.
- Détermination d'une séquence logique des travaux à effectuer.

3 Préparer les surfaces.

- Application conforme aux méthodes reconnues des traitements mécaniques ou chimiques sur les surfaces à préparer.
- Retrait du calfeutrage en place.
- Application correcte de produits de calfeutrage.
- Réparation adéquate des surfaces.
- Utilisation appropriée de laveuses à pression.
- Séquence de ponçage adéquate.
- Obtention de la qualité de surface escomptée.

4 Appliquer les revêtements.

- Utilisation de l'équipement conformément aux techniques d'application ou de vaporisation.
- Respect du temps d'application.
- Application régulière et continue du revêtement.
- Pénétration uniforme des teintures.
- Obtention d'un feuil uniforme et continu.
- Respect du délai de recouvrement entre les couches de revêtement.
- Ponçage approprié entre les couches de revêtement.
- Respect des directives d'application des fabricants.

5 Vérifier la qualité du travail effectué.

- Détection de tout défaut visible.
- Vérification manuelle de l'état des surfaces.
- Application des correctifs appropriés, le cas échéant.

6 Finaliser les travaux.

- Retrait méthodique du matériel de masquage.
- Nettoyage et rangement appropriés de l'aire de travail.
- Entretien courant et rangement approprié de l'outillage, des produits et de l'équipement.
- Élimination des matières et des produits dangereux ou recyclage de ces matières et de ces produits de façon sécuritaire et conformément à la protection de l'environnement.
- Consignation des données nécessaires sur la facture, le cas échéant.

Et pour l'ensemble de la compétence :

- Respect des règles de santé et de sécurité au travail.
- Adoption de postures ergonomiques.
- Respect des mesures relatives à la protection de l'environnement.
- Travail d'équipe coordonné et efficace.
- Tenue vestimentaire appropriée.
- Respect des directives des fabricants.
- Obtention de la qualité de finition escomptée.
- Utilisation appropriée des termes du métier.

Suggestions de savoirs liés à la compétence

L'énumération ci-dessous reprend les éléments de la compétence, les savoirs liés à ces éléments et les balises associées aux savoirs.

1 Planifier les travaux.

- Reconnaître les différentes essences de bois et leurs caractéristiques. Pin, érable, chêne etc. Dureté, porosité, structure, etc.
- Énumérer les différents facteurs de détérioration. Conditions climatiques (chaleur, froid, humidité). Environnement immédiat, présence d'agents chimiques ou biologiques et usure.

2 Organiser le travail.

- Prendre les précautions nécessaires dans le but de contrer les poussières produites. Ventilation, masque filtre, etc.
- Reconnaître les colorants naturels déjà présents dans les différentes essences de bois. Pin, cèdre, acajou, etc.
- Connaître les différents équipements requis pour le ponçage. Électriques, mécaniques, pneumatiques, par vibration orbitale, avec courroies, etc.

3 Préparer les surfaces.

- Reconnaître les produits servant à préparer les surfaces de bois. Bois plastique, bouche-fente, décapant, bouche-pore, etc.
- Éliminer du calfeutrant. Grattoir, lame, couteau, solvant, etc.
- Connaître les séquences de ponçage. Grossier, moyen, fin, etc.
- Utiliser les différents équipements de ponçage. Vitesse de déplacement, pression, choix de l'abrasif, etc.
- Effectuer des travaux de décapage. Décapant liquide ou en gel. Sur des surfaces verticales et horizontales.
- Neutraliser les produits chimiques. Eau, solvant, etc.
- Vérifier le taux d'humidité des surfaces de bois. Hygromètre.

4 Appliquer les revêtements.

- Appliquer différents types de revêtements. Peinture, teinture, cire, préservatif, apprêt, vernis, etc.
- Utiliser l'équipement nécessaire à la pose des revêtements. Pinceaux, rouleaux, plateaux, chiffons, pistolets, etc.

5 Vérifier la qualité du travail effectué.

- Décrire les méthodes de repérage des défauts et des imperfections. Perception par la vue et le toucher de la qualité d'une finition.
- Identifier les méthodes de correction des défauts. Grattage, ponçage, remplissage, etc.

6 Finaliser les travaux.

- Éliminer les matières et les produits dangereux ou les recycler de façon sécuritaire et conformément à la protection de l'environnement. Élimination des chiffons et des matières dangereuses dans des contenants hermétiques prévus à cette fin.

Compétence 13 Durée 90 h Unités 6

Compétence traduite en comportement

Énoncé de la compétence

Préparer et finir des surfaces en métal.

Contexte de réalisation

- Sur des surfaces en métal ferreux ou non ferreux intérieures ou extérieures.
- En équipe de travail.
- À partir :
 - de directives ou de bons de travail;
 - de plans et de devis;
 - des normes relatives à la préparation de surfaces métalliques.
- Avec des produits de revêtement à base d'eau ou de solvants tels que de la peinture, des produits à haute performance, à base de céramique, etc.
- À l'aide :
 - des moyens de protection individuels et collectifs;
 - d'équipement d'élévation;
 - d'outillage manuel tel que des pinceaux ou des rouleaux;
 - d'appareils de mesure pour les revêtements des surfaces métalliques (jauges d'épaisseur mécaniques et électroniques);
 - d'outils mécanisés tels que des ponceuses, des meuleuses, de l'équipement de décapage, de l'équipement de projection d'abrasif, fixe ou portatif, des brosses métalliques ou des pistolets à pointeau;
 - de produits d'entretien, de nettoyage et de dilution, de solvants, etc.;
 - de matériel et de produits de préparation et de réparation de surfaces;
 - des fiches techniques des produits;
 - des fiches signalétiques des produits;
 - de manuels des fabricants.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1 Planifier les travaux.

- Relevé précis des données relatives aux travaux à effectuer.
- Évaluation de l'état des surfaces et des travaux de préparation à effectuer.
- Interprétation des instructions fournies par le fabricant.
- Choix de l'équipement, des outils manuels ou mécanisés, du matériel, des produits et des accessoires requis en fonction des travaux à effectuer.
- Estimation des quantités et du temps nécessaires ainsi que des coûts en tenant compte des pertes possibles.
- Prévision de l'échéancier des travaux en concordance avec les autres corps de métier, s'il y a lieu.

2 Organiser le travail.

- Protection adéquate des surfaces adjacentes.
- Application appropriée de méthodes de confinement des poussières.
- Détermination d'une séquence logique des travaux à effectuer.
- Mise en place ordonnée, sécuritaire et efficace de l'aire de travail.
- Installation adéquate du matériel de masquage.
- Installation correcte de l'équipement d'élévation, s'il y a lieu.
- Vérification et préparation du matériel et de l'équipement nécessaires.

3 Préparer les surfaces.

- Application conforme aux méthodes reconnues des traitements mécaniques ou chimiques sur les surfaces à préparer.
- Utilisation appropriée d'abrasifs.
- Utilisation appropriée de l'équipement de pulvérisation électrostatique.
- Réparation adéquate des surfaces.
- Obtention du profil de surface escompté, s'il y a lieu.

- 4 Appliquer les revêtements.
- Utilisation de l'équipement conformément aux techniques d'application ou de pulvérisation.
 - Respect du temps et de la séquence d'application.
 - Application régulière et continue du revêtement.
 - Obtention d'un feuil uniforme et continu.
 - Respect du délai de recouvrement entre les couches de revêtement.
 - Ponçage approprié entre les couches de revêtement, s'il y a lieu.
 - Respect des directives d'application des fabricants.
- 5 Vérifier la qualité du travail effectué.
- Détection de tout défaut visible.
 - Vérification manuelle de l'état des surfaces.
 - Utilisation d'appareils de mesure de l'uniformité du feuil (épaisseur, uniformité).
 - Application des correctifs appropriés, le cas échéant.
- 6 Finaliser les travaux.
- Retrait méthodique du matériel de masquage.
 - Nettoyage et rangement appropriés de l'aire de travail.
 - Nettoyage complet, entretien courant et remisage adéquat de l'outillage manuel et mécanisé.
 - Élimination des matières et des produits dangereux ou recyclage de ces matières et de ces produits de façon sécuritaire et conformément à la protection de l'environnement.
 - Consignation des données nécessaires sur la facture, le cas échéant.

Et pour l'ensemble de la compétence :

- Respect des règles de santé et de sécurité au travail.
- Adoption de postures ergonomiques.
- Respect des mesures relatives à la protection de l'environnement.
- Travail d'équipe coordonné et efficace.
- Tenue vestimentaire appropriée.
- Respect des directives des fabricants.
- Obtention de la qualité de finition escomptée.
- Utilisation appropriée des termes du métier.

Suggestions de savoirs liés à la compétence

L'énumération ci-dessous reprend les éléments de la compétence, les savoirs liés à ces éléments et les balises associées aux savoirs.

1 Planifier les travaux.

- Connaître les caractéristiques des différents métaux et alliages. Acier, acier galvanisé, aluminium, fonte, etc.
- Connaître les normes de préparation de surfaces métalliques. Normes relatives aux secteurs résidentiel, commercial, institutionnel et industriel de même qu'au génie civil et à la voirie (fini léger, commercial, presque blanc, blanc).
- Connaître les matériaux de préparation de surfaces métalliques. Mastic à carrosserie, etc.

2 Organiser le travail.

- Effectuer le branchement d'une unité de sablage au jet d'abrasif. Compresseur, boyaux, réservoir, buses, filtres, équipement de protection individuel, etc.

3 Préparer les surfaces.

- Reconnaître les méthodes de préparation des surfaces métalliques. Méthodes chimiques (acide phosphorique, décapant), mécaniques (brosses, meules, etc.) et par impact (projection d'abrasifs).
- Choisir l'abrasif en fonction de la surface à préparer. Selon la dureté du métal ou l'alliage, du profil désiré ou du revêtement existant.
- Utiliser l'équipement de sablage au jet. Mode de fonctionnement, compresseur, choix des buses, distance, vitesse, règles de sécurité (uniforme, casque à adduction d'air, gants), etc.
- Utiliser l'équipement mécanique et l'équipement manuel. Meuleuses, brosses, grattoirs, papier abrasif, etc.
- Reconnaître les divers apprêts pour surface métallique. Produits antirouille, produits pour métal galvanisé, produits à appliquer directement sur le métal (DSM), etc.

4 Appliquer les revêtements.

- Se soucier de contrer l'apparition ou la propagation de la rouille sur les surfaces métalliques ferreuses. Produits étanches, inhibiteurs, additionnés, antirouille, etc.
- Se soucier d'obtenir le feuil approprié en fonction des conditions d'exposition du revêtement. Milieu salin, présence de produits chimiques, conditions environnementales.

5 Vérifier la qualité du travail effectué.

- Utiliser des instruments pour mesurer l'épaisseur et l'uniformité du revêtement.
- Appliquer des méthodes de réparation.

Jauge d'épaisseur pour revêtement sec, éponge servant à trouver les manquements, etc.

Application d'une nouvelle couche de revêtement (section par pan entier) répondant aux critères de qualité.

Compétence 14 Durée 90 h Unités 6

Compétence traduite en comportement

Énoncé de la compétence

Réaliser des effets décoratifs et des finis spéciaux.

Contexte de réalisation

- Pour la reproduction de formes telles que des chiffres, des lettres, des formes géométriques, des logos, des dessins, des lignes, des bandes décoratives ou des graphiques.
- Pour des travaux réalisés à l'intérieur ou à l'extérieur, à grande échelle ou par projection.
- Individuellement ou en équipe de travail.
- À partir :
 - de directives ou de bons de travail;
 - de plans et de devis.
- Avec des produits de revêtement pour l'intérieur ou l'extérieur à base d'eau ou de solvants tels que de la peinture, de la teinture, du vernis, du glacis, des colorants, des revêtements métalliques ou des revêtements muraux texturés.
- À l'aide :
 - des moyens de protection individuels et collectifs;
 - d'équipement d'élévation;
 - d'outillage manuel tel que des pinceaux, des rouleaux, des pochoirs, des berceaux, des truelles, des blaireaux, des molettes, des rouleaux décoratifs, des spatules à plâtre vénitien, des chiffons ou des éponges aéroglyphes;
 - d'instruments de dessin, de projecteurs, etc.;
 - de produits d'entretien, de nettoyage et de dilution, de solvants, etc.;
 - de matériel et de produits de préparation et de réparation de surfaces et d'apprêts;
 - des fiches techniques des produits;
 - des fiches signalétiques des produits;
 - de manuels des fabricants.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1 Planifier les travaux.

- Relevé précis des données relatives aux travaux à effectuer.
- Évaluation de l'état des surfaces et des travaux de préparation à effectuer.
- Interprétation des instructions fournies par le fabricant.
- Prise en compte des agencements harmonieux.
- Choix de l'équipement, des outils manuels ou mécanisés, du matériel, des produits et des accessoires requis en fonction des travaux à effectuer.
- Estimation des quantités et du temps nécessaires ainsi que des coûts en tenant compte des pertes possibles.
- Prévision de l'échéancier des travaux en concordance avec les autres corps de métier, s'il y a lieu.

2 Organiser le travail.

- Protection adéquate des surfaces adjacentes.
- Installation adéquate du matériel de masquage.
- Installation correcte de l'équipement d'élévation, s'il y a lieu.
- Vérification et préparation du matériel et de l'équipement nécessaires.
- Détermination d'une séquence logique des travaux à effectuer en fonction des couleurs, des formes à reproduire, de l'effet recherché, etc.
- Préparation et réparation adéquates des surfaces.
- Application adéquate d'un apprêt compatible.

3 Tracer des formes et des graphiques.

- Évaluation des possibilités de reproduction ou de marquage en fonction de l'espace disponible.
- Mise en place correcte d'un pochoir, s'il y a lieu.
- Respect des points de repère établis.
- Choix de la méthode de traçage, à l'échelle ou par projection.
- Traçage des formes et masquage précis des contours de la forme, s'il y a lieu.
- Application appropriée de la peinture ou du revêtement choisi en fonction de la séquence déterminée.
- Application appropriée d'un produit de protection, s'il y a lieu.

- 4 Créer des faux finis :
- marbre;
 - bois;
 - brique;
 - métal;
 - fini texturé, etc.
- 5 Créer des effets décoratifs.
- Préparation appropriée de produits tels que le glacis, la peinture ou les colorants.
 - Obtention de l'effet recherché (revêtement opaque ou translucide).
- 6 Appliquer des finis métallisés :
- dorure;
 - argent;
 - aluminium;
 - bronze, etc.
- 7 Vérifier la qualité du travail effectué.
- Application adéquate de techniques positives et négatives (revêtement opaque ou translucide).
 - Préparation appropriée de produits tels que le glacis, la peinture, les colorants ou les produits à craqueler.
 - Fabrication ou utilisation appropriée d'un pochoir.
 - Application appropriée des enduits décoratifs.
- 8 Finaliser les travaux.
- Application des produits à fixer les feuillets métallisés (mordants).
 - Application appropriée des feuillets métallisés.
 - Application des revêtements de protection.
- 7 Détection de tout défaut visible.
- Vérification manuelle de l'état des surfaces.
 - Application des correctifs appropriés, le cas échéant.
- 8 Retrait méthodique du matériel de masquage.
- Nettoyage et rangement appropriés de l'aire de travail.
 - Nettoyage complet, entretien courant et remisage adéquat de l'outillage manuel et mécanisé.
 - Élimination des matières et des produits dangereux ou recyclage de ces matières et de ces produits de façon sécuritaire et conformément à la protection de l'environnement.
 - Consignation des données nécessaires sur la facture, le cas échéant.

Et pour l'ensemble de la compétence :

- Respect des règles de santé et de sécurité au travail.
- Adoption de postures ergonomiques.
- Respect des mesures relatives à la protection de l'environnement.
- Travail d'équipe coordonné et efficace.
- Tenue vestimentaire appropriée.
- Agencement harmonieux des couleurs et des textures.
- Respect des directives des fabricants.
- Obtention de la qualité de finition escomptée.
- Utilisation appropriée des termes du métier.

Suggestions de savoirs liés à la compétence

L'énumération ci-dessous reprend les éléments de la compétence, les savoirs liés à ces éléments et les balises associées aux savoirs.

1 Planifier les travaux.

- Se tenir à l'affût des tendances en matière de décoration. Principes de base en décoration (harmonie des couleurs, etc.).
- Reconnaître les principales qualités d'un agencement esthétique. Éclairage, espace, etc.

2 Organiser le travail.

- Associer les produits nécessaires à l'effet recherché. Peintures, glacis, enduits, vernis, plâtre vénitien, etc.

3 Tracer des formes et des graphiques.

- Connaître la technique de projection de formes. Par rétroprojecteur.
- Tracer des formes ou des graphiques à l'échelle. Utilisation de règles de compas, de ruban à mesurer, d'un compas à verge, de niveaux, etc.

4 Créer des faux finis.

- Connaître les techniques nécessaires pour obtenir les effets souhaités. Proportions des produits à mélanger. Agencement des couleurs. Séquence des couleurs à appliquer. Outillage requis en fonction de l'effet recherché.
- Manier l'outillage en fonction de l'effet recherché pour créer des faux finis. Berceau, molette, pinceau à marbrer, plume, éponge, film de plastique, chiffons, spatules, rouleaux décoratifs, etc.

5 Créer des effets décoratifs.

- Connaître les techniques d'application positives.

Produits : glacis, peinture, etc.
Outils : éponges de mer, rouleaux décoratifs, rouleaux texturés, pochoirs, chiffons, etc.

- Connaître les techniques d'application négatives.

Produits : glacis, peinture, etc.
Outils : éponges de mer, pellicules plastiques, chiffons.

- Manier l'outillage dans le but de créer des effets décoratifs.

6 Appliquer des finis métallisés :

- dorure;
- argent;
- aluminium;
- bronze, etc.

- Reconnaître les applications des finis métallisés en relation avec le patrimoine bâti.

Éléments de l'histoire. Églises, édifices patrimoniaux, musées, etc.

- Reconnaître des produits de substitution aux feuilles d'or.

Bronzine, feuilles de laiton.

- Reconnaître des produits de substitution aux feuilles d'argent.

Aluminium.

- Reconnaître les différents outils et méthodes d'application utilisés pour les finis métallisés.

7 Vérifier la qualité du travail effectué.

- Reconnaître les qualités nécessaires au résultat escompté.

Uniformité, constance, etc.

8 Finaliser les travaux.

- Reconnaître l'importance de remiser correctement les produits et le matériel.

Pochoirs, pinceaux à usages spéciaux, etc.
Contenants bien refermés, respect de la température de conservation des produits, etc.

Compétence 15 Durée 15 h Unité 1

Compétence traduite en situation

Énoncé de la compétence

Se situer au regard des organismes de l'industrie de la construction.

Éléments de la compétence

- Se familiariser avec l'industrie de la construction.
- Prendre conscience du rôle et de l'importance des organismes de l'industrie.
- Percevoir la réalité des relations de travail dans l'industrie.

Plan de mise en situation

Phase d'information

- Se renseigner sur l'industrie de la construction.
- S'informer des rôles et des responsabilités des organismes de l'industrie de la construction (associations patronales et syndicales, CCQ, CSST, etc.).
- S'informer sur les relations de travail dans l'industrie de la construction.

Phase de réalisation

- Participer à des activités permettant d'apprécier :
 - l'évolution et les perspectives d'avenir de l'industrie de la construction;
 - l'interdépendance des différents métiers et des différentes occupations;
 - les effets de la réglementation sur le régime de travail dans l'industrie.
- Explorer les possibilités de perfectionnement pour le personnel de l'industrie.

Phase de synthèse

- Présenter un bilan contenant un résumé des apprentissages réalisés ainsi qu'une appréciation de leur incidence sur son cheminement professionnel.

Conditions d'encadrement

- Fournir les sources d'information nécessaires.
- Recourir de façon importante à des mises en situation représentatives de la réalité de l'industrie de la construction.
- Privilégier les échanges d'opinion entre les élèves et favoriser l'expression de toutes et de tous.
- Guider la démarche de synthèse des élèves en leur fournissant des outils (tel un questionnaire).

Critères de participation

Phase d'information

- Consulte les sources d'information mises à sa disposition.

Phase de réalisation

- Participe avec sérieux et constance aux activités proposées.

Phase de synthèse

- Présente un bilan contenant un résumé des apprentissages réalisés ainsi qu'une appréciation de leur incidence sur son cheminement professionnel.

Suggestions de savoirs liés à la compétence

L'énumération ci-dessous reprend le plan de mise en situation, les savoirs liés aux phases et les balises associées aux savoirs.

Phase d'information

- | | |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> • Distinguer les particularités de l'industrie de la construction. | Caractéristiques et importance économique. |
| <ul style="list-style-type: none"> • Distinguer les associations patronales. | Rôles et responsabilités. Association de la construction du Québec, Association des constructeurs de routes et grands travaux du Québec, Association des entrepreneurs en construction du Québec, Association provinciale des constructeurs d'habitations du Québec, Corporation des maîtres électriciens du Québec et Corporation des maîtres mécaniciens en tuyauterie du Québec. |
| <ul style="list-style-type: none"> • Distinguer les associations syndicales. | Rôles et responsabilités. Fédération des travailleurs du Québec, Conseil provincial du Québec des métiers de la construction, Centrale des syndicats démocratiques, Confédération des syndicats nationaux et Syndicat québécois de la construction. |
| <ul style="list-style-type: none"> • Reconnaître le rôle et les responsabilités de la Commission des relations du travail. | Structure, composantes, fonctions et pouvoirs relatifs au domaine de la construction. |
| <ul style="list-style-type: none"> • Reconnaître le rôle et les responsabilités de la Régie du bâtiment du Québec. | Structure, composantes, fonctions et pouvoirs. |
| <ul style="list-style-type: none"> • Reconnaître le rôle et les responsabilités de la Commission de la construction du Québec. | Structure, composantes, fonctions et pouvoirs. |
| <ul style="list-style-type: none"> • Reconnaître le rôle et les responsabilités des organismes en matière de santé et de sécurité au travail. | CSST et Association sectorielle paritaire. Structure, composantes, fonctions et pouvoirs. |

Phase de réalisation

- | | |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> • Se soucier de partager son point de vue avec ses collègues. | Utilité de l'échange de points de vue, attitude à l'égard des points de vue divergents et utilité dans l'exercice du métier. |
|---|--|

- | | |
|--|---|
| • Distinguer les métiers des occupations. | Critères de distinction et caractéristiques. |
| • Distinguer les conventions collectives sectorielles. | Secteurs résidentiel, commercial, institutionnel et industriel, génie civil et voirie. |
| • Reconnaître la loi et les règlements régissant les relations de travail dans l'industrie de la construction. | Raison d'être et incidences sur les conditions de travail. Loi sur les relations du travail, la formation professionnelle et la gestion de la main-d'œuvre dans l'industrie de la construction (chapitre 20 des lois du Québec). Règlement sur la formation et la qualification professionnelles de la main-d'œuvre dans l'industrie de la construction. Règlement sur les régimes complémentaires d'avantages sociaux dans l'industrie de la construction. |
| • Reconnaître les avantages que procurent les fonds de formation. | Fond de formation des travailleurs de l'industrie de la construction. Plan de formation des travailleurs du secteur résidentiel. |

Compétence 16 Durée 15 h Unité 1

Compétence traduite en situation

Énoncé de la compétence

Se préparer à intégrer le marché du travail.

Éléments de la compétence

- Consulter des sources d'information.
- Planifier une recherche d'emploi.
- Se préparer à une recherche d'emploi.

Plan de mise en situation

Phase d'information

- S'informer des exigences légales liées à l'exercice du métier.
- Prendre connaissance des sources d'information disponibles au moment de la recherche d'un emploi.
- Prendre connaissance des éléments devant être présents dans un curriculum vitæ.
- S'informer des points forts à faire ressortir et des écueils à éviter dans une entrevue d'embauche.
- S'informer du marché du travail auprès d'employeurs potentiels et d'instances syndicales de l'industrie de la construction.
- Explorer les possibilités entrepreneuriales dans le domaine de la peinture en bâtiment.

Phase de réalisation

- Examiner différents modèles de curriculum vitæ et de lettres de présentation.
- Déterminer les milieux de travail correspondant à ses champs d'intérêt dans le domaine de la peinture en bâtiment.
- Identifier les démarches à effectuer pour trouver un emploi.
- Participer à des simulations d'entrevues en personne et au téléphone.

Phase de synthèse

- Analyser ses points forts et ses points faibles dans le cadre d'une recherche d'emploi.
- Inventorier des moyens de pallier ses lacunes.
- Présenter le bilan de sa réflexion.

Conditions d'encadrement

- Mettre à la disposition des élèves toute documentation pertinente.
- Encadrer les discussions de groupe.
- Organiser des rencontres représentatives du marché du travail dans les secteurs de la construction et hors construction et les sous secteurs résidentiel, commercial et institutionnel, industriel, génie civil et voirie.
- Stimuler la participation et l'expression individuelle.
- Susciter le sérieux et le respect d'autrui au moment des présentations.
- Encourager l'autocritique.

Critères de participation

Phase d'information

- Consulte les sources d'information mises à sa disposition.
- Participe aux échanges lors des rencontres avec des instances du marché du travail et les discussions de groupe.

Phase de réalisation

- Participe aux activités.
- Esquisse le plan de démarches à effectuer pour la recherche d'un emploi en fonction de ses goûts et de ses champs d'intérêt.

Phase de synthèse

- Présente le bilan de sa réflexion.

Suggestions de savoirs liés à la compétence

L'énumération ci-dessous reprend le plan de mise en situation, les savoirs liés aux phases et les balises associées aux savoirs.

Phase d'information

- Recueillir des données sur les sujets à traiter. Modèles de curriculum vitæ et de lettres de présentation, recherche d'offres d'emploi sur Internet, etc. Dispositions légales encadrant l'exercice du métier dans les secteurs de la construction et hors construction et les sous secteurs résidentiel, commercial et institutionnel, industriel, génie civil et voirie.

- Analyser des offres d'emploi. Exigences quant à la formation et à l'expérience requises. Comparaison avec ses objectifs de carrière.

Phase de réalisation

- Saisir l'importance de se préparer à une entrevue. Présentation, réponses appropriées, comportement et tenue vestimentaire, comportements à éviter, etc.

